

Rapport annuel

Année financière 1971/1972

Publié avec l'autorisation de l'hon. Jean Chrétien, C.P., député, ministre des Affaires indiennes et du Nord (c)
Information Canada, Ottawa, 1972

N° de catalogue R1 - 1972

Publication AINC N° QS-1215-000-BB-A-1

Table des matières

Organisation

Bilan financier

Programme de conservation

Programme des affaires indiennes et esquimaudes

Direction des services de l'Éducation

Direction des affaires communautaires

Direction du progrès économique

Programme de développement du Nord

Organisation administrative

Bureaux régionaux

Affaires indiennes et du Nord

Parcs nationaux et Lieux historiques Canaux Direction de l'éducation Progrès économique des Indiens et des Esquimaux Affaires communautaires] [Services consultatifs (Finance et administration) Services consultatifs en matière de personnel Expansion économique du Nord

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>National and Historic Parks Canals</p> <p>Parcs nationaux et Lieux historiques Canaux</p> | <p>Conservation Assistant Deputy Minister</p> <p>Conservation Sous-ministre adjoint</p> | | <p>Information Adviser Conseiller en information</p> |
| <p>Education Branch Indian-Eskimo Economic Development Community Affairs Financial and Management Advisory Services Personnel Advisory Services</p> <p>Direction de l'éducation Progrès économique des Indiens et des Esquimaux Affaires communautaires Services consultatifs (Finance et administration) Services consultatifs en matière de personnel</p> | <p>Indian and Eskimo Affairs Assistant Deputy Minister</p> <p>Affaires indiennes et esquimaudes Sous-ministre adjoint</p> | | <p>Director Official Languages Direction des langues officielles</p> |
| <p>Northern Economic Development Territorial Affairs</p> <p>Expansion économique du Nord Affaires territoriales</p> | <p>Northern Development Assistant Deputy Minister</p> <p>Développement du Nord Sous-ministre adjoint</p> | | |
| <p>Financial and Management Administrative Services Legal Adviser</p> <p>Finance et administration Services administratifs Conseiller juridique</p> | <p>Administration Assistant Deputy Minister</p> <p>Gestion financière et administrative Sous-ministre adjoint</p> | | <p>Personnel Adviser Conseiller en personnel</p> |

PROGRAMS

Program
Management
Evaluation

Technical Services

Departmental
Secretariat

Parliamentary
Relations

Program Analysis

PROGRAMS

Conseiller scientifique

Appréciation
de la gestion des
programmes

Services techniques

Secrétariat
du Ministère

Relations
avec le Parlement

Analyse
des programmes

**Departmental
Management
Committee**

Chairman:
Deputy Minister

Members:
ADM Conservation
ADM Administration
ADM Northern
Development
ADM Indian-Eskimo
Affairs

**Comité de
gestion du
Ministère**

Président:
le sous-ministre

Autres membres:
s.-m.adj. à la
Conservation
s.-m.adj. à la
Gestion financière
et administrative
s.-m.adj. au
développement
du Nord
s.-m.adj. aux
Affaires indiennes
et esquimaudes

Deputy
Minister

Sous-
ministre

Minister

Ministre

Northern
Canada Power
Commission

Commission
d'énergie du
Nord canadien

National
Battlefields
Commission

Commission des
champs de
bataille nationaux

Résumé financier

État comparatif des dépenses et recettes (en millions de dollars) pour les années financières terminées les 31 mars 1971 et 1972

| Compte budgétaire | 1970/71 | 1971/72 | Augmentation ou (diminution) |
|---------------------------------------|-----------------------------------|---------|------------------------------|
| Fonctionnement | ... | ... | ... |
| Administration | 8.2 | 9.3 | 1.1 |
| Affaires indiennes et esquimaudes | 172.6 | 199.1 | 26.5 |
| Développement du Nord | 65.9 | 87.2 | 21.3 |
| Conservation | 23.9 | 31.8 | 7.9 |
| ... | 270.6 | 327.4 | 56.8 |
| Immobilisation | ... | ... | ... |
| Affaires indiennes et esquimaudes | 50.1 | 62.8 | 12.7 |
| Développement du Nord | 21.4 | 19.3 | (2.1) |
| Conservation | 14.6 | 23.1 | 8.5 |
| ... | 86.1 | 105.2 | 19.1 |
| Dépenses budgétaires totales | 356.7 | 432.6 | 75.9 |
| Recettes* | ... | ... | ... |
| Affaires indiennes et esquimaudes | .7 | .3 | (.4) |
| Développement du Nord | .4 | .1 | (.3) |
| Conservation | 5.0 | 5.6 | .6 |
| Recettes budgétaires totales | 6.1 | 6.0 | (.1) |
| Dépenses budgétaires nettes | 350.6 | 426.6 | 76.0 |
| Compte non budgétaire | ... | ... | ... |
| Prêts, investissements, avances, etc. | Affaires indiennes et esquimaudes | 3.0 | 1.8 |
| (1.2) | Développement du Nord | 21.2 | 29.7 |
| 8.5 | Dépenses non budgétaires totales | 24.2 | 31.5 |
| 7.3 | Dépenses totales (brutes) | 380.9 | 464.1 |

[*Nota : Les chiffres ne comprennent que les recettes faisant l'objet d'un crédit.]

Programme de conservation

Conservation

Un boulet de fonte rouillé est examiné au microscope électrique par un technicien des Lieux historiques nationaux durant le processus de préservation.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Affaires indiennes et esquimaudes

Cet artisan indien qui demeure à Oka, dans le Québec, est en train de ciseler un ravissant bracelet au dessin original.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Affaires indiennes et esquimaudes

Introduction

Ce rapport se veut une revue des réalisations du Programme des affaires indiennes et esquimaudes et, principalement, un compte rendu de l'utilisation des sommes versées par le Parlement. Il ne s'agit pas d'un tableau complet de toute l'activité qui s'est déroulée dans les agglomérations indiennes et esquimaudes. À la lecture de ce rapport, il est important de se rappeler les objectifs et les réalisations positives du ministère des Affaires indiennes : - la reprise des conversations sur une grande variété de sujets, entre le gouvernement et la population indienne, à la suite des entretiens particuliers au cours desquels les associations de bandes indiennes cherchaient à définir leurs positions afin de pouvoir préciser leurs besoins et les faire connaître de façon convaincante; - les mesures prises pour l'adoption d'une formule permettant aux représentants indiens et à ceux du gouvernement de se rencontrer et d'étudier les grandes lignes de la politique et de l'orientation futures; - la reconnaissance des aspirations des Indiens et des Esquimaux, sur le plan culturel, dont il a été tenu compte dans la planification des programmes et les prises de décisions; - le travail accompli en vue de permettre au gouvernement d'aider les groupes indiens qui croient qu'un centre d'éducation culturelle permettra à nombre de leurs congénères de réaliser leurs aspirations; - l'évolution constante des gouvernements de bandes et les autres progrès dans les réserves où la population indienne prend en main la direction de ses affaires; - la participation de plus en plus grande des bandes à la planification des activités et à la répartition des fonds versés dans le cadre du Programme des affaires indiennes, notamment la préparation du budget des investissements du Programme, de sorte que la planification reflète une évaluation faite par les Indiens eux-mêmes de leurs besoins.

Les chefs de la réserve des Six Nations, (Manitoba) représentant 54 bandes indiennes, récitent une prière dans leur langue, avant la présentation d'un mémoire, lors d'une assemblée tenue à Rivers, le 7 octobre 1971.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

La variété et l'ampleur des services se sont accrues, mais le facteur le plus important est le nouvel essor qui a été donné à la participation des autochtones aux activités du gouvernement et au transfert de pouvoirs à leurs collectivités. De nouvelles connaissances, de nouvelles notions ont été greffées à l'ancien mode de vie profondément enraciné des réserves; à cela s'ajoute un nouveau sens de l'identité, des réalisations et des objectifs de cette population. Le rôle du Ministère est de favoriser cette forme de croissance et d'aider la population à en tirer les plus grands avantages.

Affaires indiennes et esquimaudes

La population

Au 31 décembre 1971, la population indienne et esquimaude s'élevait à 257,619 âmes, ce qui représente pour l'année civile une augmentation nette de 6,838 personnes, soit 2.7 pour cent. Le Programme s'étend également à quelque 3,600 Esquimaux qui vivent dans le Nouveau-Québec. Par suite de leur mariage avec des non-indiens, 286 Indiennes ont perdu leur statut d'indienne inscrite et 18 autres Indiens ont été émancipés. À cet égard, une somme de \$82,918 a été versée à ces personnes.

Pendant la même période, la question du statut des Indiennes qui épousent des non-Indiens a fait l'objet de procédures judiciaires et une décision finale doit être rendue à ce sujet par la Cour Suprême du Canada. Cette décision pourrait modifier le statut de plusieurs femmes et enfants.

Au cours de l'année, 335 adoptions d'Indiens ont été enregistrées, dont 53 par des Indiens et 282 par des non-Indiens.

Objectif

Après consultation des populations indiennes et esquimaudes, favoriser, poursuivre et mettre sur pied des activités grâce auxquelles les Indiens et les Esquimaux pourront atteindre, de leur propre initiative, leur plein épanouissement culturel, économique et social dans le cadre de la société canadienne.

Dépenses 1971 - 1972

| | En millions de \$ |
|--|-------------------|
| Dépenses d'exploitation | |
| Affaires communautaires | 69.0 |
| Éducation | 102.6 |
| Administration* | 15.5 |
| Recherches et liaison (consultation et négociation dans le domaine des affaires indiennes) | 1.9 |
| Progrès économique | 10.1 |
| Dépenses totales d'exploitation | 199.1 |
| Investissements | ... |
| Affaires communautaires | 40.9 |
| Éducation | 17.5 |
| Administration | 0.6 |
| Progrès économique | 3.8 |
| Dépenses totales d'investissement | 62.8 |
| Dépenses totales par programme | ... |
| Affaires communautaires | 109.9 |
| Éducation | 120.1 |
| Recherches et liaison (consultation et négociation dans le domaine des affaires indiennes) | 1.9 |
| Progrès économique | 13.9 |
| Administration | 16.1 |
| Dépenses totales pour les programmes | 261.9 |

[*Comprend le paiement des rentes aux Indiens et des pensions diverses.]

Éducation

Un des principaux objectifs du Ministère est d'aider les populations indiennes et esquimaudes à adopter des programmes d'éducation et à se doter d'installations qui répondent à leurs besoins. Les comités d'éducation et de bandes indiennes prennent une part de plus en plus active à la planification et à la prise de décisions dans des domaines tels que la construction d'écoles, le recrutement du personnel, la négociation d'ententes scolaires, l'exploitation de foyers scolaires et d'externats et l'élaboration de programmes spéciaux d'éducation qui reflètent les valeurs et l'héritage culturel de ces populations. Il s'agit d'une nouvelle évaluation des difficultés culturelles qui freinent le progrès de nombreux étudiants, et désormais, l'histoire, les traditions et les langues indiennes font partie des programmes de cours. Les professeurs suivent des cours d'enseignement multi-culturel et des universités étudient les moyens d'intégrer les langues indiennes dans la vie de l'école. L'année a été marquée par une importante production de matériel audio-visuel, de rubans magnétiques et d'ouvrages de toute sorte, et par des cours portant sur les danses et les arts indiens ainsi que sur la culture des autochtones. *Sous-objectif - Veiller à assurer les services et les installations scolaires qui répondent aux besoins des Indiens et des Esquimaux.*

Fréquentation scolaire

En janvier 1972, un total de 71,523 enfants indiens fréquentaient les classes de la maternelle, de l'élémentaire et du secondaire dans les écoles fédérales et provinciales. Le programme des maternelles à l'intention des enfants de quatre et cinq ans a reçu, encore cette année, une attention toute spéciale et le nombre d'Indiens assumant les fonctions d'assistants-professeurs et de conseillers techniques est passé de 175 en 1970 - 1971 à 193 en 1971 - 1972. Une augmentation de 13.5 pour cent a été enregistrée dans les inscriptions aux jardins d'enfants et de 9.6 pour cent au cours secondaire.

Construction d'écoles

Pendant l'année, dix-sept importants projets de travaux de construction d'écoles ont été entrepris ou terminés. Ainsi, 89 salles de classe, 12 jardins d'enfants, 11 gymnases et 12 locaux à l'intention du personnel s'ajouteront au système scolaire fédéral. Douze projets supplémentaires visant à améliorer les installations scolaires fédérales existantes ont été mis en oeuvre. Le coût de ces travaux s'est établi à environ \$12 millions. De plus, \$5.3 millions ont été consacrés à l'achat de classes dans les écoles provinciales que fréquentent les écoliers indiens.

Transport d'écoliers et foyers scolaires

Des autobus scolaires assurent le transport des écoliers aux écoles provinciales et aux écoles fédérales regroupées. Nombre de ces services sont exploités par les conseils de bande ou des entrepreneurs indiens.

Au besoin, les jeunes habitent une pension située à proximité de l'école qu'ils fréquentent, ou encore les foyers scolaires qui peuvent comprendre des résidences scolaires ou des établissements plus vastes. Un nombre de 12,000 écoliers indiens ont été ainsi logés.

Les parents sont encouragés à participer plusieurs points du programme et le foyer scolaire de Blue Quills (Alberta) est exploité entièrement par une association indienne aux termes d'un contrat passé avec le Ministère. Les parents prennent part au choix du foyer où habitera leur enfant et ils sont incités à s'intéresser de près à la jeune génération. Le Ministère assure à la majorité des élèves les frais de scolarité, de livres, tous les frais de pension et leur accorde des allocations de dépenses personnelles.

Une formation en cours d'emploi est donnée au personnel et, dans la mesure du possible, les services d'Indiens sont retenus de façon que les principaux aspects culturels soient respectés et que les besoins de l'enfant soient compris.

Recherche en éducation

Des universités et autres organismes collaborent avec les groupes d'Indiens dans le domaine de la recherche sur les problèmes en éducation. Ils se penchent sur les questions qui ont trait aux programmes d'études, à l'enseignement dans la langue des aborigènes et à l'évaluation des méthodes et des moyens d'enseignement. *Sous-objectif - Aider les Indiens et les Esquimaux à découvrir et à profiter davantage des occasions d'emploi.*

Programme post-scolaire

Ce programme comprend l'éducation des adultes et assure toute l'aide, le financement et l'orientation nécessaires à la formation professionnelle, universitaire et post-secondaire sous ses diverses formes, de même que les services de placement et de relogement.

Quarante-cinq stagiaires indiens ont suivi les cours spéciaux de conseillers sociaux donnés au Althouse College et au Ontario College of Education. Les diplômés occupent des emplois auprès des conseils de bande, des conseils scolaires ou du Ministère et jouent le rôle de conseillers dans divers domaines du programme d'éducation.

Une entente a été conclue avec l'Université de Brandon afin de porter de deux à trois ans la durée des cours de formation de professeur pour les étudiants d'ascendance indienne. En septembre 1971, un groupe de 53 étudiants indiens s'étaient inscrits à ces cours. Lorsqu'ils seront diplômés, ils seront pleinement qualifiés pour enseigner.

En Alberta, 39 professeurs auxiliaires ont suivi les cours du Mount Royal Junior College et travaillent actuellement pour les commissions scolaires provinciales ou le Ministère.

Un cours spécial d'enseignement ménager donné au Québec a préparé 35 Indiennes à la tâche de conseillères en éducation familiale afin d'aider les familles des réserves à parfaire leurs connaissances en tenue de maison, en hygiène familiale et en mode de vie communautaire.

Un programme d'emploi d'été à l'intention des étudiants des écoles secondaires a été lancé. Pendant une période d'environ cinq semaines, plus de 1100 étudiants d'écoles secondaires, sous la surveillance de 30 étudiants indiens, ont travaillé à divers projets recommandés par les conseils de bande locaux et les autres organisations indiennes.

En plus de l'aide financière régulièrement fournie; 89 bourses d'études ont été accordées afin d'encourager les étudiants à poursuivre des études de formation professionnelle. *Sous-objectif - Favoriser la conservation et l'évolution de la culture indienne et esquimaude.*

L'aide octroyée aux groupes et aux particuliers indiens a pris la forme de conseils, de primes et de subventions totalisant \$334,000 pour des projets dans le domaine des arts de création et d'exécution et pour stimuler l'intérêt dans la recherche, la promotion et la vulgarisation de la culture particulière des Indiens.

La revue culturelle indienne "TAWOW" a été l'un des ouvrages publiés par le Ministère qui a été le plus en demande. Il s'agit d'un périodique d'information dans le domaine des arts indiens du Canada qui fournit aux Indiens, auteurs de nouvelles, d'articles et de poèmes, la possibilité d'être publiés à l'échelle nationale.

Ces écrivains reçoivent l'aide technique, les conseils en matière d'édition, les renseignements fondamentaux, la publicité et font connaissance avec les éditeurs. Neuf manuscrits ont été soumis à des comités de lecture et révisés. De ce nombre, cinq ont déjà été publiés ou en sont aux dernières étapes de la mise en page.

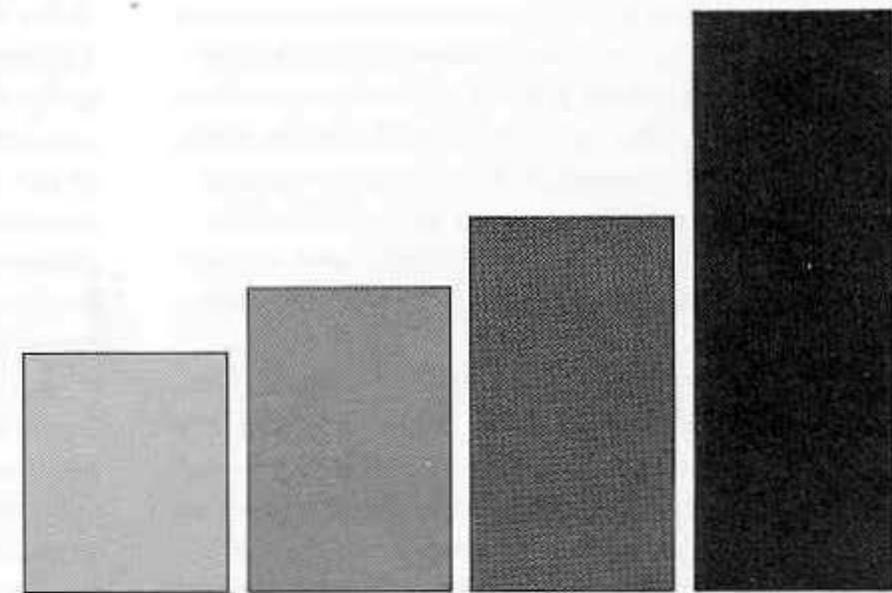
Les artistes prometteurs ont été aidés dans la présentation de leurs oeuvres au public et à leurs congénères. La collection permanente d'art indien du Ministère a fait l'objet de dix grandes expositions qui ont permis à nombre de Canadiens de découvrir sous toutes ses formes la richesse de l'art indien du Canada.

Des cours pratiques de langues ont été institués à l'intention des divers groupes linguistiques afin de répondre aux demandes de plus en plus pressantes d'aide professionnelle et technique pour la préservation de la langue. Ces cours ont été dispensés, à divers endroits, en langue algonquine, mohawk, crise, ojibway, malécite, lillooet, micmac, cayuga, saulteaux, chippewa et tsimshiane.

Programme post-scolaire

Adult Education

Éducation permanente



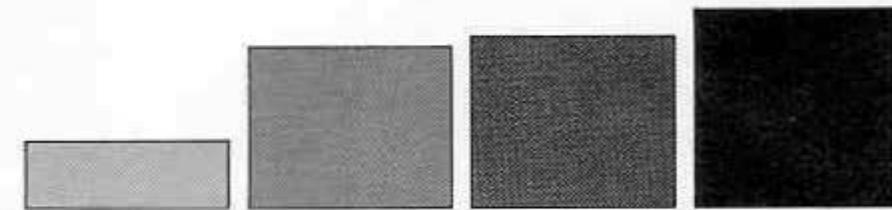
| Year | Année | 1968-69 | 1969-70 | 1970-71 | 1971-72 |
|----------------------|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Basic Literacy | Lecture et écriture | 3,415 | 4,388 | 5,471 | 6,618 |
| Other Adult Programs | Autres programmes destinés aux adultes | 9,652 | 11,964 | 14,638 | 24,745 |
| Total | Total | 13,067 | 16,352 | 20,109 | 31,363 |

Some figures are estimates, due to late reporting

Certains chiffres sont des approximations par suite de rapports reçus en retard

Vocational Training
(Based on Monthly Statistical Reports from the Regions)

Formation professionnelle
(selon les rapports statistiques mensuels régionaux)



| Year | Année | 1968-69 | 1969-70 | 1970-71 | 1971-72 |
|--------------------|-------------------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Pre-vocational | Initiation générale | 1,443 | 3,888 | 4,285 | 3,962 |
| Formal vocational | Formation professionnelle théorique | 1,393 | 2,114 | 1,778 | 2,118 |
| Special vocational | Formation professionnelle spéciale | 340 | 2,007 | 2,248 | 3,437 |
| University | Études universitaires | 235 | 321 | 459 | 559 |
| Teacher Training | Pédagogie | 38 | 49 | 48 | 63 |
| Nursing | Soins infirmiers | 20 | 24 | 24 | 15 |
| Other professional | Autres | 364 | 414 | 529 | 562 |
| Total | Total | 3,833 | 8,817 | 9,371 | 10,716 |

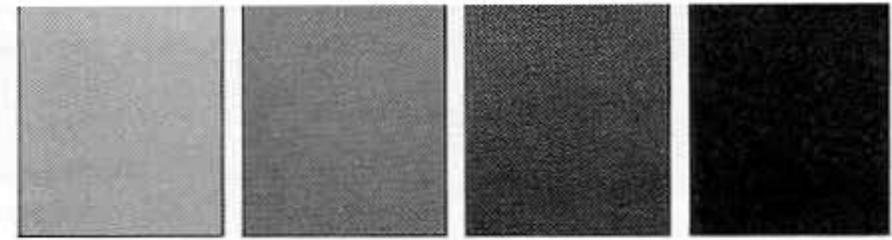
Employment Relocation
(Based on Monthly Statistical Reports from the Regions)

Réinstallation en emploi
(selon les rapports statistiques mensuels régionaux)



(Based on monthly statistical
Reports from the Regions)

(selon les rapports statistiques
mensuels régionaux)



| Year | Année | 1968-69 | 1969-70 | 1970-71 | 1971-72 |
|---------------------|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Short-term | À titre temporaire | 8,676 | 6,292 | 6,236 | 6,088 |
| Regular | À titre régulier | 3,460 | 5,697 | 5,966 | 6,354 |
| In-Service training | Formation pratique | 330 | 218 | 218 | 170 |
| On-the-job training | Formation en cours d'emploi | 257 | 269 | 530 | 709 |
| Family relocations | Relogement de la famille | 509 | 502 | 416 | 387 |
| Apprenticeship | Apprentissage | | 73 | 125 | 165 |
| Total | Total | 13,232 | 13,051 | 13,491 | 13,873 |

Affaires communautaires

Aider les populations indiennes et esquimaudes à progresser davantage dans le domaine social, culturel et communautaire, est l'un des objectifs importants des programmes destinés aux Indiens et aux Esquimaux. La mise en place d'une administration solide dans leur agglomération donne à la population des moyens nouveaux d'orienter l'avenir. L'amélioration des agglomérations, sur le plan matériel et social, est essentielle au succès des autres programmes. Grâce aux fonds accordés et à l'aide fournie, toutes les agglomérations reçoivent l'encouragement nécessaire dans leurs efforts en vue d'instaurer une gestion autonome des ressources, du logement, des services publics, de la formation et du bien-être, et de favoriser la création d'emplois. Tous ces programmes visent l'institution d'un gouvernement local qui permettra aux Indiens de décider de l'avenir de leurs agglomérations.

Le Programme des affaires communautaires vise trois autres objectifs principaux comme en témoignent les sous-objectifs. Les explications fournies sous chacune de ces rubriques donnent les résultats du programme et l'importance des nouvelles responsabilités assumées et exercées par la population. *Sous-objectif - Accélérer l'évolution de l'administration, par les Indiens et les Esquimaux, des affaires d'intérêt local.*

Aménagement communautaire

Il y a quelques années, le Ministère a lancé un programme d'aménagement communautaire afin de favoriser la création d'agglomérations autonomes capables de déterminer et de satisfaire leurs propres besoins. Ce programme est actuellement administré, en grande partie, par les Indiens eux-mêmes, aux termes d'une série d'ententes conclues avec le gouvernement. Des sommes sont versées aux diverses associations indiennes et celles-ci planifient et gèrent leur propre programme d'aménagement communautaire. Les six associations indiennes qui ont signé ces accords sont : la Fraternité des Indiens du Manitoba, la Fédération des Indiens de la Saskatchewan, l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse, l'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick, la Fraternité des Autochtones du Yukon et l'Union des Indiens de la Colombie-Britannique.

Au cours de cette année, l'Association des Indiens de l'Alberta a rompu ses accords et le Ministère a pris les programmes en main. Un nouvel accord à frais partagés a été négocié avec la province de l'Ontario aux termes duquel celle-ci offre aux Indiens ses programmes d'aménagement communautaire.

Formation

Afin de donner aux Indiens toutes les possibilités d'acquérir et d'améliorer les aptitudes nécessaires à la gestion des affaires communautaires, des cours de formation de bande ont été offerts dans chacune des régions administratives du Canada. Ces cours comprenaient des colloques, des ateliers et de la formation en cours d'emploi, afin de répondre aux besoins locaux. Les sujets étudiés comprenaient entre autres, l'administration, les services de bien-être, les méthodes de gestion des petites entreprises, le leadership, les élections et les règlements, l'utilisation des terres et les renseignements essentiels sur tous les services publics importants. La Gendarmerie royale du Canada a donné à un certain nombre de constables de bande des cours portant sur la mise en application de la loi.

Certains membres de bande ont été choisis pour se rendre à Ottawa recevoir une formation intensive en administration des effectifs de bande et en tenue de dossiers et de statistiques, afin qu'ils puissent s'acquitter de ces tâches dans leurs réserves.

L'administration locale a connu encore d'importants progrès un peu partout au pays et les crédits du Ministère ont été augmentés afin de pouvoir consacrer des fonds à cette fin. Le Fonds d'aide aux programmes de bandes a continué d'aider les bandes et les conseils indiens dans la gestion des affaires communautaires. Au cours de l'année, 437 bandes ont géré plus de \$32 millions du Fonds destiné aux programmes. De plus, 520 bandes indiennes ont géré des fonds en fidéicommiss d'un montant total d'environ \$30 millions.

Autres activités de bande

Parmi les nouvelles activités de bande, il y a lieu de noter la création d'un comité d'appel lors d'élections de bande, l'élaboration de règlements fiscaux types et des propositions à l'effet de reviser les articles de la Loi sur les Indiens qui se rapportent aux élections.

1 Les conseils élus des bandes ont la responsabilité de l'administration des affaires de la réserve.

2 Un nouveau projet d'habitations est sur le point d'être complété à Spanish River, Ontario.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Au cours de l'année, 54 bandes ont adopté 80 règlements. Il y a eu 185 élections de conseils de bande, dont 155 ont eu lieu conformément aux articles de la Loi sur les Indiens traitant des élections, tandis que 30 autres ont été tenues selon les coutumes des bandes. Trois bandes ont adopté le système d'élections défini dans la Loi sur les Indiens et trois autres en sont revenues au système traditionnel. *Sous-objectif - Favoriser l'amélioration des services communautaires et de logement à l'intention des Indiens et des Esquimaux.*

Subventions au logement

Les Indiens et les Esquimaux dont les ressources sont limitées ont pu obtenir de meilleurs logements grâce aux subventions du Ministère pour la construction de nouvelles maisons ou la rénovation des anciennes.

Au cours de l'année, environ 2,341 nouvelles maisons ont été construites à travers le Canada et d'importants travaux de réparation ont été effectués à quelque 964 autres. La plupart des montants nécessaires avaient été accordés sous forme de subventions. Quant aux autres sommes, elles provenaient des ressources personnelles des Indiens, des prêts des fonds de bandes indiennes ou de la Société centrale d'hypothèques et de logement, aux termes d'un accord conclu avec le gouvernement fédéral.

Cinquante-trois conseils de bandes indiennes ont eu recours aux subventions du Ministère, quelquefois accompagnées de fonds versés par les bandes ou de prêts accordés par la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour gérer leur programme de logement. Ce chiffre représente une augmentation de 26 du nombre de bandes qui ont eu recours à ces services l'année précédente.

Un total de 217 familles indiennes ont reçu de l'aide de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'achat d'une maison à l'extérieur des réserves. La partie des frais assumés par le Ministère varie selon les besoins et prend la forme d'une hypothèque à être remboursée sans intérêt après une période de dix ans.

Le programme de location-achat de logements à l'intention des Indiens et des Esquimaux de l'Arctique québécois se poursuit et 170 unités de logement ont été terminées. Deux cents vieilles maisons ont été prises en main par le Ministère et font partie maintenant du nouveau programme. Le programme de location-achat permet aux Indiens et aux Esquimaux d'habiter des logements dont le coût du loyer est établi selon le revenu de l'occupant.

Services publics

À nouveau, on s'est efforcé de fournir des services améliorés aux agglomérations indiennes.

Canalisations d'eau et d'égouts - Un nombre total de 49 agglomérations indiennes ont reçu de l'aide dans ce domaine. Dans la mesure du possible, les ententes étaient conclues avec les agglomérations voisines afin que celles-ci fournissent les services de canalisations d'eau et d'égouts. Dans certaines régions, des puits ont été creusés ou forés; et dans d'autres, des systèmes d'élimination des égouts ont été installés au moyen de fosses septiques.

L'énergie électrique - Au cours de l'année, d'autres ententes ont été conclues avec les administrations locales des services d'électricité et cette énergie a été mise à la disposition d'un plus grand nombre de familles indiennes vivant dans les réserves. Au total, 2,669 foyers indiens au Canada ont été dotés d'électricité, ce qui a porté de 80 à 82 pour cent le pourcentage des foyers électrifiés.

Routes - Les travaux de construction, d'entretien et d'amélioration des routes des réserves ont été poursuivis et 202 milles de nouvelles routes ont été construites. Dans la mesure du possible, les conseils de bandes indiennes utilisent leur propre outillage pour entretenir leurs routes. Dans d'autres régions, l'outillage du Ministère est employé et ce sont des Indiens qui exécutent le travail. Dans certains cas, les gouvernements provinciaux effectuent les travaux de construction et d'entretien. *Sous-objectif - Veiller à ce que les Indiens et les Esquimaux jouissent de services sociaux appropriés.*

Assistance sociale

Les personnes et les familles nécessiteuses, qui vivent dans les réserves indiennes ou sur les autres terres de la Couronne, reçoivent une assistance sociale. Le montant est identique à celui offert par les programmes provinciaux. Ces services sont assurés par le Ministère et administrés par ce dernier ou par les bandes qui gèrent leurs propres affaires. Dans ce cas, une subvention leur est versée afin d'en payer les frais.

Aide à l'enfance

Les soins et la protection des enfants mineurs et abandonnés qui vivent dans les réserves sont assurés, dans la mesure du possible, en vertu d'ententes signées avec les administrations provinciales. À défaut de telles ententes, c'est le personnel du Ministère qui assure ces services.

Soins aux adultes

Les adultes qui nécessitent des soins spéciaux, surtout les vieillards, sont envoyés dans des établissements spécialisés tels que maisons de repos ou foyers pour personnes âgées. Le Ministère en assume les frais, habituellement sur la base d'un per diem. Plusieurs bandes se sont construit ou se construisent des établissements spéciaux à l'intention de leur population la plus âgée, lui permettant ainsi de demeurer dans leur localité.

Le Ministère fournit également les prothèses nécessaires et l'aide appropriée à la réadaptation physique des handicapés afin qu'ils puissent reprendre une vie active et bien remplie au sein de la collectivité.

Programme d'assistance judiciaire

Une entente a été conclue antérieurement avec la province de l'Alberta en vue du partage des frais de la première phase d'un programme d'assistance judiciaire établi et administré par les services d'orientation des autochtones. Le programme est entré en vigueur au cours de l'année. Le service d'orientation des autochtones est une société constituée qui fournit les conseils aux délinquants au cours des périodes qui suivent l'arrestation et qui précèdent le procès.

Programme de création d'emplois

Le Conseil du Trésor a donné son approbation à des projets-pilotes dans le cadre desquels les sommes consacrées à l'assistance sociale viendraient s'ajouter à d'autres fonds pour l'exécution de travaux dans la réserve, conçus pour employer les assistés sociaux. Ces derniers reçoivent le salaire minimum fixé par le gouvernement fédéral ou le salaire en vigueur dans cette agglomération pour le genre de travail exécuté.

Un Fonds de création d'emplois de \$500,000 a été constitué et un total de 18 projets proposés par les bandes ont été mis en oeuvre avec beaucoup de succès. Il en est résulté la création de nouveaux emplois et un changement positif dans certaines attitudes sociales. Dans chaque cas, les projets ont non seulement aidé les particuliers, mais ont également profité à la collectivité toute entière. Le programme de création d'emplois pour la prochaine année financière a été approuvé et les fonds nécessaires seront versés aux bureaux régionaux afin d'en assurer la décentralisation.

Progrès économique

Un des éléments les plus importants des programmes orientés vers le progrès social est la création d'emplois, c'est-à-dire, l'utilisation des ressources humaines et matérielles de façon à favoriser l'intérêt de l'individu et de la collectivité grâce à l'établissement d'industries secondaires et d'entreprises de services publics et à l'utilisation des terres et autres ressources naturelles.

La création du Fonds d'expansion économique des Indiens (qui fait l'objet de la section "Services aux entreprises", ci-après) et l'intérêt nouveau que manifestent les Indiens, de même que leur détermination à progresser selon leur propre rythme et grâce à leurs efforts conjugués, constituent les moyens fondamentaux pour atteindre ces objectifs.

Services de l'expansion économique

Sous-objectif - Favoriser la participation des Indiens et des Esquimaux à la planification, à la promotion, à l'organisation et à la gestion des entreprises et des activités dans les secteurs commercial et industriel.

Sous-objectif - Aider les Indiens et les Esquimaux à découvrir et à profiter des emplois disponibles.

Art et artisanat

Le Service central de commercialisation des objets d'art et d'artisanat indiens fonctionne maintenant selon le principe des sociétés et, dans ses nouveaux locaux, il gère une caisse renouvelable de l'ordre de \$700,000. Ayant dépassé ses objectifs de vente de \$400,000, il a pu acheter pour \$537,000 d'articles fabriqués par des artisans indiens.

En Colombie-Britannique, aux Maritimes et en Ontario, un programme de promotion de l'artisanat est en marche.

Des ateliers de formation et des cours spécialisés sont offerts aux artisans et le programme vise une exploitation de ces services par les producteurs eux-mêmes grâce à des coopératives ou à des associations. Dans les Maritimes, 120 artisans reçoivent une formation dans ce domaine et 350 du nord-ouest de l'Ontario ont suivi des cours spéciaux. À Edmonton, un centre de formation dispense à 40 Indiens, des cours de sérigraphie, de sculpture sur bois, d'émaux sur cuivre et de maroquinerie. Un centre de formation permanent a été créé dans cette ville.

Agriculture

Environ 2,000 Indiens ont cultivé 773,000 acres de terres de réserves. Les revenus bruts de ces exploitations agricoles ont dépassé \$4.5 millions. Grâce à l'octroi de prêts à la Société de crédit agricole aux fermiers indiens, ceux-ci ont pu emprunter près de \$1.7 million.

Loisirs commercialisés

Cinquante-quatre entreprises de loisirs commercialisés, employant environ 350 Indiens, se sont établies dans les réserves. Parmi les nouveaux projets en voie de réalisation, il y a l'aménagement de la plage Kinookimaw et du parc Last Oak, en Saskatchewan. À Thunder Bay, (Ontario), les entreprises Ojibway Resorts, ont exploité avec succès un centre de ski.

1 Le vison est toujours la fourrure de l'élégance. Des Indiens sont initiés au traitement des peaux, dans leur propre usine, à Whitefish Bay, Ontario.

2 Un ouvrier indien est en train d'aiguiser sa propre scie dans la scierie dont la bande est propriétaire à Spanish River, Ont.

3 Une entreprise prospère est la manufacture de canots établie au Village Huron, à une douzaine de milles de la ville de Québec.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Progrès économique des bandes

Le comité de finances des conseils de bande reçoit une aide pour améliorer la situation économique de leurs membres. Au 31 mars 1972, vingt-trois de ces comités avaient été créés et avaient donné d'excellents résultats. Un important programme de formation à l'intention de ceux qui font partie de ces comités est en cours de préparation.

Pêches

Dans le cadre du programme d'aide aux pêcheurs de la Colombie-Britannique, 98 prêts et subventions ont été accordés, totalisant approximativement \$1,089,000. Ce programme est actuellement réétudié et les pêcheurs indiens sont consultés à ce sujet.

Les 1,539 pêcheurs indiens qui travaillent pour le compte de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce ont pris 10,949,461 livres de poisson d'une valeur brute de \$1,863,911. Les revenus provenant d'autres sources s'élevaient approximativement à \$1.5 million. Le parc d'ostréiculture de la réserve indienne Eskasoni poursuit ses encourageants progrès.

Protection de la faune

Les ententes conclues avec la Saskatchewan et le Manitoba en vue de la protection des animaux à fourrure demeureront en vigueur une année encore afin de permettre l'élaboration de nouveaux programmes qui tiennent davantage compte des conditions actuelles. Par suite d'une demande accrue de fourrure sauvage, le prix de certaines a subi des majoration allant jusqu'à 35 pour cent.

Équipement de tourisme

Au Canada, il existe plus de 60 entreprises de pourvoyeurs de guides et de services touristiques qui appartiennent aux Indiens et sont exploités par eux, de même qu'un nombre égal des services de guides indiens indépendants. Au Yukon, une nouvelle entreprise de chasse au gros gibier, propriété des Indiens, a vu le jour; au Québec, les Indiens ont acheté deux nouvelles entreprises tandis que deux établissements en Ontario et un au Manitoba ont progressé remarquablement.

Expansion industrielle et commerciale

Environ cinq cent cinquante Indiens ont gagné plus de \$2,500,000 dans cinquante-cinq industries installées dans les réserves. Le Premier ministre Trudeau a présidé l'ouverture officielle des industries Kainai, dans la réserve Blood. À Whitefish Bay, les industries Shongwashi ont ouvert leurs portes et une usine de maisons préfabriquées a été établie à Sawridge, en Alberta,

où la bande de l'endroit s'est construit un luxueux motel de 30 lits au coût de \$500,000. Un total de 1,142 Indiens ont gagné plus de \$3 millions dans 908 entreprises commerciales établies par les bandes ou les particuliers indiens.

Biens immobiliers

À Sault-Ste-Marie, la bande Betchewana a ouvert un parc industriel. À Vancouver, la bande Musqueam a vendu plusieurs de ses emplacements résidentiels d'habitation. La bande Kamloops a reçu certaines sommes d'argent pour l'installation d'un système de canalisations dans le parc industriel, et un membre de cette bande y exploite avec succès un parc à roulettes. Les travaux de plusieurs importants projets d'aménagement se poursuivent, notamment à Burrard, à Osoyoos et à Musqueam, en Colombie-Britannique, à Sarcee, en Alberta, à Sarnia, en Ontario et à Sept-Iles, au Québec.

Service administratif canadien d'outre-mer

Le service administratif canadien d'outre-mer a détaché 27 administrateurs volontaires pour conseiller les bandes indiennes sur 99 projets commerciaux différents.

Ressources minières des Indiens

Ce programme aide les bandes indiennes à exploiter les ressources minières de leurs réserves de manière à fournir de l'emploi et des revenus à leurs membres.

Pétrole et gaz

La prospection et l'exploitation de ces ressources se déroulent conformément aux règlements sur l'exploitation du pétrole et du gaz dans les réserves indiennes. Au cours de cette année, la superficie des terrains visés par des baux et permis d'exploitation pétrolière et gazière est passée de 1.3 million à 960,000 acres.

La production et la mise en marché du pétrole brut lourd des réserves de la région Cold-Athabaska Lake et des puits de gaz peu profonds du nord-ouest et du centre de l'Alberta offrent des avantages inespérés. Des puits sont productifs dans les réserves de 12 bandes en Alberta, de deux en Saskatchewan et d'une en Ontario. De nombreuses bandes tirent des revenus des baux relatifs aux puits de pétrole et de gaz.

Exploitation minière

L'activité minière en question porte sur le minerais métallique, non-métallique et énergétique qui fait l'objet du Règlement sur l'exploitation minière des Affaires indiennes et de la Loi sur les Indiens. Parmi les projets d'exploitation minière active il y a la mine souterraine de gypse de la réserve des Six Nations, en Ontario, et un certain nombre de carrières et de gravières. Des travaux d'exploration sont en cours, au nombre de trois en Ontario, deux en Saskatchewan, un en Colombie-Britannique et en Alberta. À la réserve Whitefish, des emplois seront mis à la portée des Indiens grâce à l'aménagement d'une importante carrière à chaux et à la construction d'une usine de fabrication de ciment.

Les revenus provenant de l'exploitation minière s'élevaient à environ \$400,000 cette année. L'activité minière offre aux Indiens plus de possibilités d'occuper un emploi ou un poste administratif que l'exploitation pétrolière et gazière. C'est pourquoi, malgré les revenus sensiblement plus faibles dans ce domaine, on en encourage l'exploitation.

Terres des Indiens

Dans le cadre de ce programme, les terres des réserves sont administrées de façon à permettre aux bandes d'assumer de plus grandes responsabilités. En 1971, plusieurs nouveaux projets visant à améliorer l'administration des terres pour qu'elles répondent davantage aux besoins des Indiens, ont connu d'excellents résultats. *Sous-objectif - Aider les bandes indiennes qui en font la demande à utiliser les méthodes modernes de gestion des terres dans les réserves.*

Administration des terres

D'importants progrès ont été enregistrés dans l'identification et l'inscription des droits fonciers des Indiens qui doivent figurer au registre des terres des Indiens. Le transfert de responsabilités accrues aux bandes et aux bureaux locaux, en ce qui a trait à la gestion des terres, a ainsi été rendu plus facile et il a également été possible de répondre plus rapidement aux demandes des bandes et des associations indiennes ainsi qu'à celles du commissaire aux réclamations des Indiens et du public, relativement aux titres, ou aux actes juridiques des biens fonciers. Face à l'exploitation et à l'utilisation accrues des terres des Indiens, il était nécessaire que les transactions foncières à leur sujet soient inscrites dans les registres locaux.

Une série de titres ont été établis dans 178 réserves et des répertoires ont été préparés pour 97 de ces réserves. Un nombre total de 9,802 documents et actes juridiques ont été portés au registre des terres des Indiens. Un nombre de plus en plus grand de membres de bandes acquièrent des titres de propriétés dûment enregistrés dans les réserves et il s'est produit une augmentation appréciable du nombre de transferts de titres, soit 2,109, de même que du nombre de titres émis, soit 1,798. Au cours de 1971 - 1972, les registres généraux de 30 réserves ont été complétés, ce qui a porté à 54 le nombre total des réserves ainsi dotées de registres.

Une sous-section des dossiers a été constituée pour établir et veiller à l'application d'un système uniforme de consignation des titres de biens-fonds à l'intention des bureaux locaux et des bureaux de bandes indiennes, et pour former le personnel de bande et celui de l'agence, à l'utilisation de ce système, avec, comme résultat anticipé, la décentralisation de l'administration foncière.

La Section d'arpentage et des titres a aidé 31 bandes et associations indiennes à effectuer des recherches au sujet des revendications des Indiens relativement à leurs terres. Grâce aux efforts conjugués du personnel de la Division des terres et de la Division de l'arpentage du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, il a été possible de procéder à la décentralisation des services d'arpentage des terres et de fournir aux fonctionnaires régionaux et de district, de même qu'aux conseils de bandes indiennes, une aide sur place immédiate.

Deux cours de formation théorique en administration des terres ont été créés à l'intention des employés locaux du Ministère et un programme de formation en cours d'emploi a été offert aux membres des bandes de St-Régis, de l'île Walpole, de Wikwemikong, de Saugeen et de Restigouche, de même qu'au personnel des diverses régions et des districts.

En attendant la révision du manuel de gestion sur place de la Direction, des manuels portant sur l'exploitation des terres ont été distribués aux bureaux régionaux et aux bureaux de district.

Gestion des terres

Un nombre total de 1,828 baux et 18 permis ont été approuvés et 348 demandes de cession de droit ont été étudiées, ce qui représente un revenu d'environ \$5 millions pour les bandes et les particuliers indiens. La plupart des baux avaient trait à la location de chalets, mais un certain nombre toutefois comprenait des contrats à long terme à des fins industrielles et commerciales.

Les bandes indiennes se rendent de plus en plus compte de la valeur commerciale de leurs terres et, dans certains cas, retiennent personnellement les services d'un évaluateur afin d'en établir le loyer. Des baux plus compliqués, d'une durée de 99 ans, et portant sur des parcelles de valeur importante, ont été négociés. L'installation des services essentiels à la subdivision Salish de la réserve indienne Musqueam n° 2. a été complétée. Ce projet d'habitation, situé dans Vancouver, comprend 137 lots simples sur lesquels des constructions sont prévues et le lotissement a été planifié et réalisé en grande partie par la bande. Ce projet, au terme d'un bail payable à l'avance et d'une durée de 100 ans, rapportera plus de \$2,000,000.

Dans la réserve Blood (Alberta), une parcelle de terre de 30,000 acres a été louée à la Blood Ranch Corporation pour l'agriculture et l'élevage. La construction d'une maison de rapport de 17 étages a été entreprise à la réserve indienne n° 5 de Capilano, en Colombie-Britannique. La société Canada Cement Lafarge construit une gare de manutention de marchandises en gros, d'une capacité de 14,000 tonnes, dans la réserve indienne Whitefish n° 4 de la baie Georgienne. Si les conditions le permettent, cette gare sera agrandie pour devenir une usine complète de fabrication.

La sous-section des achats, des ventes et des droits de passage a étudié quelque 150 permis et ententes pour la construction de routes, de lignes électriques et téléphoniques et d'installations de pipe-lines dans diverses réserves indiennes. Les bandes ont ainsi obtenu \$150,000 de recettes. Plusieurs réserves tirent avantage des améliorations apportées aux routes provinciales et municipales qui traversent les réserves. Des services publics désirent obtenir l'autorisation d'utiliser une certaine superficie des terres des réserves qui offrent les tracés les plus économiques pour les

routes, tandis que les bandes indiennes s'opposent aux parcours qui pourraient affecter gravement la vie des habitants. Conséquemment, dix demandes d'utilisation des terres indiennes ont été refusées par les conseils de bandes, mais la plupart de ces derniers consentent à mettre des terres à la disposition des requérants intéressés, lorsque la situation l'exige.

Services aux entreprises

Le programme de cette Division vise l'utilisation efficace du Fonds d'aide à l'économie qui a été constitué afin de permettre aux hommes d'affaires indiens de recourir aux principales ressources de financement et aux services techniques, professionnels et administratifs nécessaires à la bonne marche de leurs entreprises.

Ce fonds se compose du Compte d'expansion économique des Indiens auquel s'ajoutent les subventions et les contributions. Il accorde et finance des prêts directs et garantit aux firmes commerciales des subventions qui aideront les Indiens à surmonter les problèmes inhérents au lancement d'entreprises.

Des demandes qui se chiffrent à \$4,933,070 ont été approuvées pour l'année financière 1971 - 1972, en vue du financement total ou partiel d'entreprises indiennes. Cette somme se répartit entre 228 prêts d'un montant total de \$3,975,801, et 31 subventions s'élevant à \$957,269. Un programme important de recrutement et de formation du personnel du Fonds d'aide à l'économie des Indiens a été mis sur pied. Des cours de formation dans le domaine du crédit ont été donnés à des Indiens, et des colloques ont eu lieu à l'intention du personnel et des hommes d'affaires indiens. Des publications ont été préparées à l'intention des hommes d'affaires indiens et traitaient notamment de la propriété en affaire, de la gestion et de la comptabilité d'entreprise. Un service de conseils sur la procédure à suivre pour la création de sociétés coopératives et de crédits a aussi été fourni. Dans toutes les régions, à l'exception de deux, la décentralisation de certains services du fonds a été complétée.

Quelques-unes des principales initiatives mises en oeuvre dans les réserves indiennes ont été financées en grande partie par le Fonds d'aide à l'économie des Indiens et le programme de subventions. Parmi les réalisations qui ont créé des emplois et rapporté des profits substantiels aux bandes et aux particuliers indiens, il y a notamment :

Maritimes :

une entreprise de culture des huîtres

Québec :

la création et l'agrandissement de plusieurs industries manufacturières

Ontario :

un centre de ski dans l'ouest de l'Ontario et, dans le nord de cette province, une usine de transformation des peaux de vison.

Manitoba :

le financement des services d'autobus scolaires pour le transport des écoliers indiens

Saskatchewan :

une conserverie de poissons administrée sous forme de coopérative

Alberta :

un vaste motel

Colombie-Britannique :

l'aménagement d'un parc industriel

Yukon :

l'achat de deux camps de pourvoyeurs

Territoires du Nord-Ouest :

un camp de pêche

Depuis sa création, le Fonds d'aide à l'économie des Indiens a participé à la création de 1,230 emplois.

Coopératives

Trois méthodes ont été utilisées pour favoriser la création de coopératives indiennes : - les organismes coopératifs provinciaux; - les contrats de services conclus avec les coopératives centrales ou d'autres organismes; - l'aide directe dans les cas où aucune autre forme d'aide ne peut être obtenue.

Le nombre et l'importance des sociétés coopératives indiennes, de même que de leurs membres, n'ont cessé d'augmenter. Les gains les plus élevés par rapport au chiffre d'affaires ont été réalisés dans les provinces des Prairies où ces organismes sont bien établis. Un début de mouvement coopératif chez les Indiens des Maritimes et de l'Ontario a aussi été enregistré au cours de 1972.

Le manuel des sociétés coopératives indiennes a été traduit et publié en cri et a reçu une très grande diffusion.

Statistiques

| | |
|--|-------------|
| Successions | ... |
| Du 1er avril 1971 au 28 mars 1972 | Nombre |
| Successions ouvertes des Indiens décédés | 673 |
| Successions réglées des Indiens décédés | 635 |
| Indiens dont les capitaux sont gérés en leur nom | 536 |
| Indiens mineurs dont les capitaux sont gérés par des tuteurs | 413 |
| Mineurs ayant des comptes en fidéicommiss | 395 |
| Pièces justificatives étudiées en vue de l'attribution des successions | 10,065 |
| Pièces justificatives étudiées en vue de paiement des dettes de succession et de la remise aux héritiers | 1,296 |
| ... | Montant |
| Obligations (ou autres effets) remises aux héritiers ou aux mineurs ayant atteint l'âge de la majorité * | \$45,100.00 |
| Pièces justificatives en vue du l'attribution des successions | 287,416.15 |
| Pièces justificatives en vue du paiement des dettes de succession et de la remise aux héritiers | 557,790.47 |
| Solde retenu au nom des mineurs, de quelques adultes et successions des défunts | 781,628.42 |
| Compte spécial des héritiers manquants | 17,751.13 |
| Valeur totale des obligations détenues | 55,400.00 |

*[*Cette augmentation appréciable est imputable à l'abaissement de l'âge de la majorité dans plusieurs provinces. Cinquante rapports d'accidents mortels ont été étudiés et des conseils ont été donnés dans les cas où la responsabilité d'un tiers était en cause.]*

| | |
|---|-----------------|
| État du compte d'expansion économique des Indiens | ... |
| Total disponible | \$19,050,000.00 |
| Nombre de prêts approuvés | 228 |
| Montant total des prêts approuvés | 3,975,800.55 |
| Total des montants avancés | 1,988,115.44 |
| Remboursement pendant l'année | 1,798,643.51 |
| Montant restant au 31 mars 1972 | 6,356,350.69 |
| Subventions | ... |
| Nombre de subventions approuvées | 33 |
| Montant total des subventions approuvées | 957,369.00 |

| Recettes des ressources de pétrole et de gaz | 1970 -71 | 1971 - 72 |
|--|-------------|-------------|
| Primes | \$379,104 | \$807,094 |
| Loyers (minéraux) | 889,191 | 324,906 |
| Loyers (surface) | 125,583 | 98,302 |
| Redevances | 3,702,321 | 4,137,344 |
| Total | \$5,096,199 | \$5,367,646 |

Pour les travaux d'aménagement du Nord, la préférence est accordée aux autochtones.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Programme de développement du Nord

Répartition des dépenses d'investissement 1971 - 1972

| Secteur | Pourcentage du Total |
|---|----------------------|
| Relations territoriales | 14.5 |
| Services septentrionaux | .2 |
| Logement dans le Nord | 9.3 |
| Recherches scientifiques sur le Nord | .1 |
| Planification, coordination et politique touchant le Nord | .0 |
| Eau, forêts et terres | 4.7 |
| Pétrole et minéraux | .1 |
| Routes et pistes d'atterrissage | 70.5 |
| Administration du programme | .6 |
| Total | 100.0 |
| Répartition des revenus selon la source | ... |
| Source de revenus | Pourcentage du Total |
| Droits, licences et permis | 60.8 |
| Produits des ventes | .3 |
| Services et redevances de services | .1 |
| Revenus d'investissements | 32.3 |
| Remboursement des dépenses de l'année précédente | 2.3 |
| Divers | 4.2 |
| Total | 100.0 |

Programme de développement du Nord

Introduction

Le 28 mars 1972, le ministre des Affaires indiennes et du Nord présentait sa politique concernant le Nord canadien pour la décennie 1971 - 1981*. Ce document révèle les vues de tout le gouvernement fédéral au sujet du développement du Nord, de même que les objectifs qui visent à assurer un certain équilibre entre les divers problèmes touchant la population, les ressources et l'environnement. Cette déclaration fait également état de la nécessité de coordonner, de la façon la plus complète possible, toute l'activité du gouvernement dans les Territoires. *Les priorités du gouvernement définies dans cet énoncé de politique sont les suivantes* : - assurer la mise en oeuvre des grandes lignes de conduite touchant le progrès social; - préserver et mettre en valeur le milieu naturel (grâce à la recherche écologique, aux parcs nationaux, à la protection de la faune, etc.); - stimuler l'exploitation des ressources renouvelables, des industries secondaires et touristiques, surtout celles qui apporteront des avantages économiques aux autochtones du Nord; - encourager et favoriser l'exploitation des ressources non renouvelables grâce aux efforts jumelés du gouvernement et du secteur privé; - apporter l'appui nécessaire aux autres projets touchant les ressources non renouvelables qui profiteront surtout aux habitants du Nord et, en général, à tous les Canadiens.

Objectif

Promouvoir l'évolution politique, économique et sociale du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; coordonner les activités des ministères et organismes fédéraux avec ceux des Territoires. *Sous-objectif - Favoriser l'évolution du gouvernement des Territoires, notamment par la mise à leur disposition, de pouvoirs administratifs et de ressources financières; assurer ou faire en sorte que soient assurés, à tous les Septentrionaux, les services de même nature que ceux qui sont normalement offerts par les provinces.* [*On peut se procurer des exemplaires de ce document en s'adressant au Ministère.]

L'aide financière accordée aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest prenait généralement la forme de subventions, de prêts visant à combler les déficits d'exploitation, de subventions d'amortissement et d'autres formes de subventions et de prêts spéciaux. Grâce à ces fonds, les gouvernements territoriaux fournissent, aux habitants du Nord, une gamme de services sociaux et communautaires de même nature que ceux dont jouissent les Canadiens du Sud. De plus, le Ministère participe à un certain nombre d'études économiques et sociales de concert avec les Territoires, et il fournit conseils et données dans divers domaines spécialisés. Le comité exécutif du Yukon, présidé par le commissaire, poursuit sa tâche d'assurer la direction, sur le plan exécutif, de l'administration gouvernementale du Yukon. Ce comité se compose du commissaire, de deux conseillers élus qui sont responsables auprès du commissaire de l'un ou de plusieurs ministères du gouvernement du Yukon, et de deux membres désignés. C'est la première fois dans un conseil territorial que les membres élus détiennent des responsabilités administratives. Parmi les progrès réalisés dans le domaine des services sociaux, il y a lieu de mentionner l'adoption de plans d'assurance-maladie dans les deux Territoires et de services d'assistance judiciaire pour les questions de droit civil dans les Territoires du Nord-Ouest. Au cours de l'année, les négociations ont pris fin avec le gouvernement du Yukon en vue d'assurer l'entretien de la partie de la route de l'Alaska qui traverse le Yukon, ainsi que des 117 milles de la route Haines.

Aide financière

Aux termes d'un accord négocié entre le gouvernement fédéral et celui des Territoires, une aide financière est apportée aux programmes et services territoriaux et des fonds sont tenus à la disposition des gouvernements territoriaux dans le cadre d'ententes à frais partagés. *Sous-objectif - Réaliser l'expansion économique et l'évolution sociale à l'intérieur des régions des Territoires; exploiter et gérer les ressources naturelles des Territoires en conservant l'équilibre écologique; améliorer les possibilités d'emploi productifs pour les habitants du Nord et contribuer à la croissance économique générale du Canada.*

PHOTO

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

L'aide financière

L'aide financière accordée aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 1971 - 1972 se répartissait comme suit :

| | | |
|---------------------------------------|-------------|--------------|
| 1971 - 1972 | ... | ... |
| Accords financiers | Yukon | T.N.-O. |
| Subventions de déficit d'exploitation | \$6,890,000 | \$48,864,800 |
| Prêts d'investissement | 5,009,000 | 16,381,000 |
| Subventions d'amortissement | 2,635,800 | 3,194,000 |

| | |
|---|-----------|
| Aide financière additionnelle ne faisant pas l'objet d'ententes | ... |
| Yukon | ... |
| Allocation - soins hospitaliers aux Indiens et aux Esquimaux | \$100,000 |
| Allocation - subvention de première hypothèque aux logements à prix modique | 20,000 |
| Prêt d'hypothèque aux logements à prix modique | 260,000 |
| Allocation - assurance-santé à l'intention des Indiens | 90,000 |
| Allocation - achat de bateaux et d'équipement commercial aux Esquimaux | 15,000 |
| Allocation - projets spéciaux de création d'emploi | 100,000 |
| Territoires du Nord-Ouest | ... |
| Allocation - soins hospitaliers aux Indiens et aux Esquimaux | 774,000 |
| Allocation - subventions de première hypothèque aux logements à prix modique | 10,000 |
| Prêt aux logements à louer au gouvernement des Territoires | 900,000 |
| Allocation - assurance-santé à l'intention des Indiens et des Esquimaux | 340,000 |
| Allocation - programmes spéciaux de création d'emploi | 100,000 |
| Prêts versés au gouvernement et destinés aux municipalités pour les projets d'amélioration des investissements locaux | 1,503,000 |

| | | |
|--|-------------|--------------|
| 1972 - 1973 | ... | ... |
| Accords financiers conclus pour 1972 - 1973 comprenant les sommes suivantes que le gouvernement fédéral se propose de verser : | Yukon | T.N.-O. |
| Subvention de déficit d'exploitation | \$6,754,000 | \$51,526,000 |
| Subvention tenant lieu d'impôt sur le revenu | 3,687,000 | 5,049,000 |
| Prêt d'investissement | 6,869,000 | 19,660,000 |
| Subvention d'amortissement | 2,932,000 | 4,797,000 |
| Prêt destiné à des tiers (ne faisant pas l'objet d'accords) | 400,000 | 1,155,000 |
| Aide financière additionnelle ne faisant pas l'objet d'ententes | ... | ... |
| Allocation - soins hospitaliers aux Indiens et aux Esquimaux | 110,000 | 822,000 |
| Allocation - assurance-santé à l'intentions des Indiens | 108,000 | 368,000 |
| Prêt aux logements à louer au gouvernement des Territoires | ... | 895,000 |
| Allocation - subvention de première hypothèque aux logements à prix modique | ... | 10,000 |
| Allocation - achat de bateaux et d'équipement commercial aux Esquimaux | ... | 15,000 |
| G.R.C. - services à forfait | 621,500 | 1,638,900 |

L'emploi

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Beaucoup d'attention a été apportée au cours de l'année à la création d'emplois pour les Septentrionaux. Un personnel de liaison est en poste à Ottawa, Calgary, Yellowknife, et Whitehorse et est chargé de promouvoir les possibilités d'embauche pour les habitants du Nord, surtout les Indiens, les Esquimaux et les Métis, et en même temps d'établir des relations avec les industries d'exploitation des ressources et les ministères du gouvernement fédéral et les gouvernements territoriaux. Des ententes touchant les emplois et la formation ont été conclues avec plusieurs sociétés et entreprises d'exploitation minière qui offrent des postes permanents.

Ainsi, les employeurs, tant du secteur privé que du secteur public, se rendent davantage compte de la nécessité d'embaucher les autochtones. Le nombre de ceux qui travaillaient à l'exploration pétrolière dans la région du delta du Mackenzie et de Tuktoyaktuk est passé d'une poignée qu'ils étaient en 1968 à plus de 200 en 1971 - 1972. Quant à ceux qui travaillent dans l'industrie minière, leur nombre est passé de sept pour cent en 1968 à douze pour cent en 1971. Grâce à une série de cours de formation de prospecteurs, un

grand nombre d'autochtones travaillent dans la prospection, soit de façon indépendante, soit à titre d'employés de sociétés minières'

Un groupe spécial d'employés a été formé pour trouver des moyens efficaces d'accroître les possibilités d'emploi et les avantages économiques à l'intention des populations du Nord.

L'industrie du pipe-line et les groupes d'entreprises connexes ont fourni au Ministère de l'équipement et des renseignements afin de lui permettre de préparer un programme de formation et d'embauche en vue de la construction du pipeline projeté dans la vallée du Mackenzie. Le secteur privé, de même que d'autres ministères du gouvernement, ont proposé la formation dans différents métiers susceptibles de procurer par la suite des emplois permanents.

Les pipe-lines du Nord

Au printemps 1971, un programme a été établi en vue d'assurer la coordination, la gestion et les services de conseils au sujet de la recherche inter-ministérielle sur les conséquences de la construction de pipe-lines pour le milieu et la population des Territoires. Un directeur a été nommé à la tête du comité écologique et social qui fait partie du groupe de travail sur l'exploitation pétrolière dans le Nord. Un coordonnateur a également été nommé au Ministère et a pour tâche de faire rapport des activités au directeur du programme écologique et social; ce coordonnateur est chargé, en outre, de la recherche effectuée par le Ministère sur l'aménagement de pipe-lines dans le Nord.

Recherches scientifiques sur le Nord

Au cours de 1971 - 1972, des subventions totalisant \$275,000 ont été accordées à onze établissements ou comités qui font des recherches sur le Nord dans des universités du Canada. Ces subventions ont pour but d'encourager la formation de scientifiques qui possèdent une certaine expérience des régions nordiques et qui s'engagent à travailler dans ce domaine. Elles sont versées sur les recommandations d'un comité composé de scientifiques du gouvernement et des universités.

D'autres subventions, d'un montant total de \$71,000, ont été octroyées aux universités pour des travaux de recherches sur les questions suivantes précisées par le Ministère : publication, par les Presses universitaires de Toronto, d'une

monographie sur le Nord pour le Congrès international des géographes; aide aux populations autochtones qui prennent part aux programmes "L'homme et le Nord" de l'Arctic Institute of North America; traduction des mémoires de l'explorateur de l'Arctique, Hantsch; étude des causes sociologiques des crimes commis avec violence à Churchill, au Manitoba, et à Frobisher Bay, dans les T.N.-O.; étude du rôle des universités face aux besoins du Nord; recherches sur les systèmes de comptabilité des services sociaux destinés au Nord; et enfin, étude des conséquences biologiques des courants thermiques dans les eaux situées à de hautes latitudes.

Ont également été entreprises plusieurs études internes portant sur des problèmes spécifiques dans les domaines éducatifs, économiques et sociaux du Nord. Une attention toute spéciale a été apportée à la recherche reliée à la construction des pipe-lines.

Caisse de prêts aux Esquimaux

La caisse de prêts aux Esquimaux a poursuivi ses activités en 1971 et huit prêts, d'un montant total de \$185,487.80, ont été autorisés.

Art et artisanat esquimaux

Une exposition fort réussie des chefs-d'oeuvre de sculpture esquimaude a été présentée à Vancouver, Paris et Copenhague. Patronnée par le Ministère, cette exposition a été préparée par le Conseil des arts esquimaux du Canada et sera présentée également à Leningrad, Moscou, Londres, Philadelphie et Ottawa. Certaines pièces choisies, faisant partie de la collection du Ministère, ont été exposées à divers endroits au Canada et à l'étranger. Le travail d'art céramique de Rankin Inlet se poursuivra une autre année. Quant à la nouvelle entreprise de tissage à la main de Pangnirtung, elle a été couronnée de succès, après un an seulement d'existence, grâce à la vente de tapisseries murales à la Guilde canadienne des métiers d'art de Montréal. Encouragés par le Conseil des arts, les artistes de Pangnirtung, poursuivent leurs travaux de gravure.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

1 À l'oeuvre dans le Centre d'art et d'artisanat de Rankin Inlet, T.N.-O., l'artiste esquimau Irkootee exécute avec ferveur une sculpture en stéatite.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Services d'éducation

L'ensemble scolaire fédéral de Churchill a continué ses activités et 170 étudiants esquimaux de divers points de l'est de l'Arctique ont fréquenté l'école professionnelle. Plus de 200 étudiants étaient inscrits à l'école Duke of Edinburgh de Fort Churchill (Manitoba). Une école de langue esquimaude offre des cours à Rankin Inlet (T.N.-O.). Un personnel chargé du placement et de l'orientation des étudiants dans le sud du Canada, a fourni ses services à plus de 200 étudiants esquimaux au cours de l'année.

Logement dans le Nord

Le programme de logement à louer dans le Nord s'est poursuivi à l'intention des Indiens et des Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest. Ce programme leur assure des logements subventionnés, avec le combustible, l'énergie électrique, les services municipaux disponibles, selon un taux établi d'après le revenu de la famille. Le nombre d'habitations ainsi fournies s'élève maintenant à 2,205 et comprend également les 1,307 maisons spécialement construites à cette fin. Au cours de 1971 - 1972, quelque 120 maisons ont été construites dans le cadre des activités locales offertes par le gouvernement territorial.

Les dépenses d'immobilisations se sont élevées à \$1,584,000, celles de l'exploitation à \$2,484,000, et les revenus provenant de la location ont dépassé \$490,000.

Le gouvernement du Yukon et celui des Territoires du Nord-Ouest assuraient la majorité des services sociaux et le rapport annuel de chacune de ces administrations fournit à ce sujet détails et précisions.

Promotion de la petite entreprise

En juin 1970, des prêts aux petites entreprises ont été mis à la dispositions des Territoires afin d'encourager la création et l'expansion de petites entreprises. Le montant maximum de ces prêts individuels a été établi à \$50,000. La somme totale que le gouvernement se propose de verser à chaque territoire est de l'ordre de \$5,000,000 par tranche de \$300,000 chaque année. Ces prêts seront administrés sur place par les gouvernements territoriaux. Au cours de l'année financière 1971 - 1972, quatorze de ces prêts ont été accordés aux Territoires du Nord-Ouest totalisant \$306,058, et 21 prêts, au Yukon, pour un total de \$276,400.

1 Le lotissement urbain d'aspect très moderne de la mine de Pine Point qui produit notamment du plomb et du zinc.

2 Des super-marchés ont été construits dans plusieurs localités du Nord et offrent une grande variété d'aliments aux résidents qui ne se lassent pas de les fréquenter.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Construction d'un gazoduc au nord du 60e.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Exploration pétrolière et gazière

En 1971, l'exploration a connu une augmentation appréciable par rapport à l'année précédente. Le nombre de puits forés est passé de trois à 76. Le nombre de mois de travail d'équipe géologique et sismique a été à peu près le même mais les dépenses d'exploration ont augmenté de près de trente pour cent.

Les dépenses d'installations pétrolières et gazières au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont dépassé \$167 millions en 1971, soit une augmentation d'environ \$37 millions par rapport à l'année précédents.

Le forage et les travaux sismiques ont été concentrés dans trois régions géographiques et géologiques : la plaine Eagle au Yukon, les régions du delta du Mackenzie et de Tuktoyaktuk, et l'archipel Arctique, plus précisément le bassin Sverdrup.

Le nombre de levés géologiques de surface, photo-géologiques et sismiques exécutés par l'industrie pétrolière a été sensiblement le même qu'en 1970. Les comptes rendus indiquent un nombre total de 225 mois d'équipe de travail sismique, ce qui comprend le temps consacré aux projets de levés sismiques sous-marins dans les régions du delta du Mackenzie, de la mer de Beaufort et de la baie Baffin.

Dans le cadre des opérations "Polarquest" et "Baffinquest", dirigées par Kenquest, des levés de réflexion sismique ont été effectués sur une superficie de 350,000 milles carrés de la région qui entoure l'archipel arctique. Plus de 65 sociétés ont participé à 25 projets dont le coût s'élevait à environ \$7.6 millions pour la deuxième année d'un plan quadriennal.

Les projets de 1971 comportaient des travaux géologiques exécutés sur place, des levés bathymétriques, aéromagnétométriques, gravimétriques, ainsi que des études de réflexion sismiques sous-marines; la superficie ainsi étudiée a été de 12,315 milles. Environ 15 entrepreneurs et sous-entrepreneurs ont participé aux travaux sur place.

Dans le delta du Mackenzie, 1971 a été l'année de la découverte de pétrole brut et de gaz aux terrains pétrolifères Impérial-Taglu G-33 et Imperial-Mayogiak J- 17. Les premiers résultats indiquent d'importantes réserves de pétrole et de gaz dans le delta du Mackenzie. À cause d'un gel tardif en 1971, l'industrie pétrolière a dû retarder le déplacement de son équipement

et de ses installations de forage pour des travaux d'hiver destinés à évaluer les découvertes de 1971 et à vérifier un certain nombre d'autres puits d'exploration.

Une troisième importante découverte de gaz naturel a été faite au puits G-06 par la Panarctic Tenneco, à la baie Kristoffer, au sud-ouest de la côte de l'île Ellef Ringnes. Cette découverte fait suite à celle de la Panarctic en 1969, à Drake Point, dans l'île Melville, et à celle de 1970 dans l'île Roi-Christian. L'hiver 1971 - 1972 a été la saison où des travaux d'exploration plus intenses se sont déroulés dans les îles de l'Arctique; neuf installations de forage ont été mises en place un peu partout sur une superficie d'un demi-million de milles carrés et une dixième installation est en voie de l'être.

Les sociétés Imperial Oil, Gulf du Canada et Chevron Standard ont participé aux recherches pétrolières et gazières dans les îles de l'Arctique, principalement sur des terrains dont les droits miniers sont détenus par la Panarctic. Imperial Oil Limited a foré un puits sur l'île Devon; Gulf Oil of Canada a participé au forage du puits Panarctic Gulf Helicopter J- 12, et Chevron Standard a dirigé un programme d'activités sismiques sur l'île Melville.

Panarctic Oils Limited a conclu un accord avec quatre compagnies de gaz naturel - Tenneco Oil and Minerals, Columbia Gas Development of Canada Ltd., Texas Eastern Canada Ltd. et Northern Natural Gas Company - en vertu duquel elles avanceront \$75 millions à la compagnie Panarctic Oils Ltd. pour les cinq prochaines années. En retour, la Panarctic Oils Limited anticipe la découverte de vastes réserves de gaz qui devraient dépasser vers 1975 les besoins des Canadiens.

La société Gas Arctic Systems a poursuivi une étude de rentabilité sur la construction d'un gazoduc reliant les Îles de l'Arctique à la terre ferme de l'Amérique du Nord. La Panarctic Oil Ltd. a proposé un pipe-line qui traverserait le détroit de Barrow et d'autres qui rejoindraient les marchés de l'Atlantique en passant par l'île Ellesmere.

Administration des mines

Un projet de loi visant à modifier la loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon a été présenté en première lecture à la Chambre des communes le 9 novembre 1970 et, en seconde lecture, le 5 mars 1971. Ce projet de loi fut ensuite remis au comité permanent sur les Affaires indiennes et le Nord afin d'y être étudié. Le comité a tenu des audiences publiques à Ottawa, Vancouver et Whitehorse. Les communications reçues lors de ces audiences font présentement l'objet d'études.

Activité minière

Une augmentation appréciable a été enregistrée au cours de 1971, dans la valeur de la production minière au Yukon. Celle-ci a atteint le chiffre record de \$94,031,000. Les principaux minerais extraits sont le plomb, le zinc, l'amiante, l'argent, le cuivre et l'or. Dans les Territoires du Nord-Ouest, la valeur de la production minière est passée de \$132,637,613 en 1970 à \$98,132,000 en 1971. La valeur totale pour ces deux Territoires a donc été de \$192,163,000, soit une diminution de \$17,986,546, ou de neuf pour cent par rapport à 1970 où elle avait été de \$210,149,546. Cette diminution, dans les T.N.-O, est imputable principalement à des ventes moins fortes de métaux et à une baisse du prix du plomb, de l'argent et de l'or sur le marché mondial. Le plomb, le zinc, l'argent, l'or, le tungstène et le cuivre ont été les principaux minerais métalliques extraits.

Au début de 1971, cinq mines à ciel ouvert et sept mines souterraines étaient exploitées dans les deux Territoires, mais deux mines au Yukon ont par la suite été fermées à la fin de l'année. Il s'agit de la mine d'or et argent exploitée par la société Venus Mines Ltd. à Windy Arm, au sud de Carcross, et de la mine de cuivre, à ciel ouvert, exploitée par la société Whitehorse Copper Mines Limited (autrefois la New Imperial Mines Limited) près de Whitehorse. Cependant, la société Whitehorse Copper Mines Limited a poursuivi ses travaux souterrains d'agrandissement en vue de l'exploitation d'un gisement de surface et cette société prévoit reprendre ses activités d'extraction et de traitement en 1972. La Hudson Yukon Mines Limited a poursuivi ses travaux d'aménagement d'un gisement de nickel et cuivre situé à 10 milles à l'ouest du mille 1111 sur la route de l'Alaska, et projette de commencer la production en 1972.

1 La valeur de la production totale en 1971 de la Giant Yellowknife Mine Limitée, dans les deux Territoires, a atteint le montant de \$192,163.000.

2 Les broyeurs à boulets et le plancher de broyage de la mine de plomb-zinc de Pine Point.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Le Ministère encourage les travaux d'exploration au moyen de divers programmes d'aide, notamment le programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord, l'aide aux prospecteurs et l'aide à la construction de routes et de pistes d'atterrissage. Le gouvernement a également l'intention d'apporter une aide scientifique accrue à l'industrie en procurant des services et des installations améliorés, entre autres, des bibliothèques de stockage d'échantillons de forage au diamant qui seront aménagées dans les deux Territoires.

Exploration

L'exploration minière a pour but premier la découverte d'importants gisements d'uranium et de minerais métalliques de base. Dans les T.N.-O., les travaux ont porté avant tout sur la ceinture de schiste située au nord de Yellowknife, sur les gisements de cuivre de la région de la rivière Redstone et sur un dépôt de tungstène dans la région du col MacMillan. De plus, des travaux de prospection de reconnaissance ont été effectués dans la région qui s'étend des monts Mackenzie à la péninsule Cumberland dans l'Île Baffin. Les premiers travaux d'exploration ont mis à jour une région minérale à proximité de la rivière Perry où des alluvions de nickel et cuivre de bonne qualité ont été recueillis. Au Yukon, ces travaux ont consisté surtout en une étude approfondie des gisements miniers connus. Dans la région d'Anvil-Vangorda, plusieurs sociétés ont procédé à des forages au diamant et au tracé de cartes géologiques détaillées. Le Dawson Range Syndicate, qui se compose de la société Keno Hill Mines, Silver Standard Mines et de certaines autres, explore ce qui semble être un important nouveau gisement de cuivre situé au nord de Carmacks, sur la côte ouest du fleuve Yukon. Un plus grand nombre de travaux sont prévus dans ces concessions en 1973.

Industrie forestière

Au cours de 1971, la production de bois d'oeuvre dans les Territoires est descendue au modeste chiffre de sept millions de pied de bois de planche, principalement à cause des restrictions et de l'instabilité du marché local. Cependant, dans l'espoir d'une amélioration importante du marché des prix, cette industrie semble désireuse d'obtenir des droits de coupe de vastes étendues de terres forestières et projette d'améliorer de façon importante les installations de transformation existantes.

À la lumière des levés topographiques plus complets des régions forestières, il semble que l'industrie de la coupe du bois jouera un rôle important dans l'évolution économique du Yukon et des T.N.-O.

Au cours de 1971, les Territoires ont connu la pire saison jamais enregistrée pour les incendies de forêt, soit 469 incendies qui ont détruit 2,682,399 acres. La sécheresse, une saison propice aux incendies plus longue que la normale et de nombreux orages en ont été les principales causes.

Utilisation des terres

Le 26 juin 1970, le Parlement a approuvé plusieurs modifications à la Loi sur les terres territoriales. Ces modifications donnent le pouvoir législatif d'établir des règlements en vue de la protection, du contrôle et de l'utilisation de la surface des terres territoriales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Ce n'est qu'après de longues discussions avec les conseils territoriaux, l'industrie minière et pétrolière et les organismes intéressés à la conservation, que le règlement sur l'utilisation des terres territoriales a été approuvé par le gouverneur général en conseil et est entré en vigueur le 15 novembre 1971. Ce règlement a pour objectif d'assurer la protection appropriée de l'environnement et des systèmes écologiques qui y sont reliés, et de permettre, de ce fait, l'exploration et l'exploitation des ressources. Plusieurs zones de gestion foncière ont été déterminées en fonction de la sensibilité du sol, et des permis devront être obtenus pour toute utilisation des terrains qui s'y trouvent. Ces permis permettront de réduire au minimum les risques de dégradation pour les terres du Nord lors des travaux d'exploration et d'exploitation dans les régions en question.

Jusqu'à présent, environ 200 permis ont été délivrés et ils contiennent les dispositions nécessaires en vue de maîtriser le danger de déséquilibre écologique que présentent certaines formes d'activités, notamment, le forage de puits, les levés géophysiques, la construction de voies d'accès et la pose des installations de télécommunications, les études des sols, les levés géologiques, la construction de pistes d'atterrissage et de routes.

Gestion foncière

La Section de la gestion foncière du Ministère est chargée de l'administration de toutes les terres inaliénées de la Couronne situées au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception de celles dont l'administration, la gestion et le contrôle ont été cédés à d'autres ministères fédéraux ou à l'un des gouvernements territoriaux. Ces terres peuvent être louées à bail, vendues ou affectées de toute autre manière, conformément aux dispositions de la Loi sur les terres territoriales et des règlements afférents.

De plus, la Section gère environ 3,000 parcelles de terrain situées en divers endroits du sud du Canada, lesquelles peuvent également être louées, vendues ou affectées de toute autre manière, conformément aux dispositions de la Loi sur les concessions de terres publiques ou des règlements sur la location à bail des terres publiques et sur l'octroi de permis pour de telles terres.

Une sous-section spéciale des terres fédérales conserve les dossiers de plus d'un million de propriétés de l'Ouest canadien dont on a disposé entre 1873 et 1930 au titre de concessions statutaires, de préemption, de cessions de droit de propriété par les Métis, de primes d'engagement militaire, de subventions à des sociétés ferroviaires, de primes à la colonisation, de ventes et d'actes de notification.

En 1971 - 1972, les revenus provenant de la location, de la vente ou de quelque autre utilisation des terres situées dans le sud du Canada, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, se sont élevés approximativement à \$293,000.

Terres territoriales

Au cours de l'année, la remise aux Territoires, des terres comprises dans les zones d'aménagement contrôlé s'est poursuivie. Les transactions de 1971 ont porté sur les localités d'Aklavik, de Fort Simpson, de Fort Providence, de Fort Smith et de Frobisher Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement de cette région nous a fait parvenir un nouveau calendrier des priorités et le transfert des titres aux autres agglomérations se fera conformément à celui-ci. Une demande de transfert des terres de la zone d'aménagement contrôlé nous est parvenue de la part du gouvernement du Yukon. Ces transferts doivent être effectués sans que soit lésé le droit des Indiens à leurs terres que leur confèrent les traités nos 8 et 11, et le Ministère

s'assure que ces droits sont protégés. Une clause prévoit que les terres qui seront transférées au gouvernement des Territoires devront être amendées de sorte que le gouvernement du Canada sera en mesure de respecter ses engagements en vertu de ces traités. En plus de ces zones contrôlées, 66 parcelles de terrain indépendantes de diverses agglomérations dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été remises à des fins précises, à l'administration des gouvernements territoriaux.

Quatre-vingt-six terres de ces deux Territoires ont été réservées pour d'autres ministères et organismes fédéraux. De plus, ces ministères et organismes ont reçu, des Affaires indiennes et du Nord, le contrôle et l'administration de vingt et une autres parcelles de terrain.

Cette année encore, diverses sociétés et groupes de sociétés ont manifesté un vif intérêt pour l'aménagement de régions de relais et la construction de centres d'approvisionnement complet de soutien.

Un permis a été accordé à la société Westcoast Transmission Ltd. en vue de la construction d'une ligne de transport de gaz partant du puits situé à Pointed Mountain dans les T.N.-O., jusqu'à un point qui se trouve à la limite entre le Yukon et la Colombie-Britannique. Des négociations ont été amorcées avec la société Amoco Canada Petroleum Ltd. en vue de fournir à cette société les installations nécessaires à Pointed Mountain, entre autres, les puits de gaz, une usine de déshydratation de gaz, les conduits connecteurs de gaz, les voies d'accès et une piste d'atterrissage.

En collaboration avec la Direction des Parcs nationaux et des Lieux historiques, trois vastes territoires ont été transformés en parcs nationaux : un à Kluane dans le Yukon, un sur les bords de la rivière Nahanni-Sud et un autre dans l'Île Baffin, dans les T.N.-O.

Des accords, qui sont devenus en vigueur depuis le 1er avril 1972, prévoient la remise de l'administration des terres de l'Arctique oriental au bureau régional de Yellowknife. Aux termes de ces accords, ce bureau sera également chargé de la préparation et de la validation de documents tels que baux, transferts, cessions de bail, etc.

Le tableau suivant donne le nombre de transactions, selon la catégorie, attestées par des documents pour chacun des Territoires.

| Accords de vente | Yukon | T.N.-O. |
|---|-------|---------|
| Terrains résidentiels | 25 | 3 |
| Terrains commerciaux | 5 | 7 |
| Terres agricoles | ... | 2 |
| Terrains de pêche sportive | ... | 1 |
| Terrains de résidences d'été | ... | 4 |
| Total | 30 | 17 |
| Baux | ... | ... |
| Terrains commerciaux | 31 | 31 |
| Terrains résidentiels | 160 | 23 |
| Terrains de pêche sportive | ... | 9 |
| Terrains récréatifs | 3 | 2 |
| Terres agricoles | 18 | 1 |
| Pâturages | 45 | 3 |
| Terrains pour fins culturelles et religieuses | 2 | 2 |
| Terrains de culture maraîchère | ... | 1 |
| Terrains de résidences d'été | ... | 12 |
| Terrains faisant l'objet d'un permis d'occupation | 6 | ... |
| Terrains à la fois agricoles et résidentiels | 19 | ... |
| Terrains à la fois commerciaux et résidentiels | 2 | ... |
| Total | 286 | 84 |

Terres publiques

Dans le sud du Canada, cinq propriétés foncières ont été remises au Ministère par d'autres ministères fédéraux et quatre ont été cédées à des organismes de divers niveaux de gouvernement. Les revenus perçus à la suite de la vente et de la location de ces biens se sont élevés à \$3,942.

Au cours de l'année, plusieurs milliers de dossiers et de documents portant sur les terres fédérales ont été catalogués au nom des partis intéressés pour fins de référence.

Des dossiers des terres fédérales ont été largement utilisés au cours de cette même période. Quatre-vingt-cinq copies certifiées conformes de lettres patentes ont été produites et cent quarante photostats de demandes ont été étudiés en vue de la recherche historique.

Divers autres ministères ont adressé des centaines de demandes téléphoniques pour avoir des renseignements sur les terres inscrites dans les anciens dossiers.

Une quantité imposante de dossiers a été adressée au ministère provincial des Terres, des Forêts et des Ressources hydrauliques, à Victoria (Colombie-Britannique). Cet envoi contenait des documents portant sur les groupes de terres de la ceinture ferroviaire de la Colombie-Britannique et de la région de Peace River qui ont été donnés à la Colombie-Britannique par le gouvernement fédéral en 1930. Il s'agit du dernier envoi important de dossiers de terres fédérales aux provinces de l'Ouest et il met fin à un projet entrepris en 1949. La possibilité de remettre aux Archives publiques du Canada la majorité des dossiers qui sont encore en circulation est présentement à l'étude.

Ressources hydrauliques

En 1971, les bureaux régionaux de Whitehorse et de Yellowknife ont été dotés d'un personnel de spécialistes en hydrologie, lequel constitue le noyau d'un groupe chargé de l'administration de la Loi sur les eaux intérieures du Nord et de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Les règlements afférents à ces deux lois ont été préparés en 1971 et entreront en vigueur en 1972.

C'est également en 1971 qu'une autre étape de l'inventaire des ressources hydro-électriques du Nord a été complétée. Environ les deux tiers, seulement, de ces régions sont encore à être étudiées.

Toujours en 1971, on a procédé à une étude des méthodes de traitement des eaux-vannes domestiques et industrielles afin d'établir les normes de qualité de l'eau et celles des affluents.

Recherches sur l'utilisation des terres de l'Arctique

La saison 1971 - 1972 a été la deuxième au cours de laquelle des projets de recherche et d'études sur place ont été réalisés, aux termes de contrats, par des scientifiques appartenant à sept universités canadiennes. Les études ont porté notamment sur le classement des terrains, les conséquences de l'exploration pétrolière et gazière dans les régions de toundra, la qualité de l'eau et le contenu des déchets miniers. De plus, certains projets ont été entrepris en collaboration avec

l'équipe de relevés géologiques du ministère de l'Environnement afin de dresser des cartes de renseignements au sujet des ressources renouvelables et de l'utilisation des terres.

Un certain nombre de projets de recherche d'utilisation des terres de l'Arctique (RUTA) ont fourni l'élément de base pour l'étude des conséquences de la construction de pipe-lines dans le Nord. Des études ont également été mises en marche au sujet de l'élimination des déchets des camps de construction et des déversements d'huile des entrepôts.

Sous-objectif - Procurer directement ou non, une infrastructure inter-communautaire, communautaire et industrielle convenable, en particulier des moyens de transport dans les Territoires.

Programme de voirie dans le Nord

Ce programme, d'une durée de dix ans et dont le budget de \$100 millions a été approuvé par le Conseil du Trésor en 1965, comprend les projets de construction de nouvelles routes pour relier les centres peuplés et fournir des voies d'accès aux régions riches en ressources.

Un énoncé de politique révisé, intitulé "Politique routière du Nord pour 1971" que le Cabinet a approuvé en décembre 1971, renferme les dispositions en vue de la construction des routes de pionniers. Ce genre de route a été conçu de façon à doter de voies d'accès les régions inexploitées et riches en ressources naturelles. Cette nouvelle politique comporte également des mesures touchant la conservation.

Les principales dépenses engagées dans la construction de nouvelles routes au cours de 1971 se répartissent comme suit : \$2,300,000 pour la route Dempster, \$4,500,000 pour la route Mackenzie et \$250,000 pour la route reliant Fort Simpson à Fort Liard. Environ \$2,676,000 ont été affectés à la reconstruction de routes déjà en service au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ce programme prévoit également la participation fédérale à l'aménagement de routes donnant accès aux ressources, routes construites par l'exploitant de ces mêmes ressources, mais financées à la fois par ce dernier et le gouvernement. Une aide financière s'élevant à \$90,670 a ainsi été accordée au cours de 1971 pour la construction de voies d'accès aux régions riches en ressources.

Aérodromes d'accès aux ressources du Nord

Grâce à ce programme, une aide financière est accordée aux exploitants qui désirent construire des pistes pour l'exploration et l'exploitation des ressources. Environ \$24,100 ont été versés à cette fin au cours de 1971.

Programme d'aéroports dans les régions isolées

Ce programme, qui prévoit la construction de 3,300 pieds de pistes d'atterrissage en gravier, ouvertes en toute saison, procure aux petites agglomérations isolées non desservies par des vols réguliers, des services nécessaires pour répondre aux besoins essentiels de la collectivité en éducation et en santé, et faire face à toute situation d'urgence. Depuis 1969, des aéroports de ce genre ont été construits ou sont en cours de construction à Coppermine, Wale Cove, Cape Dorset et Pangnirtung dans les Territoires du Nord-Ouest, et à Old Crow au Yukon. *Sous-objectif - Veiller à assurer aux habitants du Nord des services sociaux convenables qui favoriseront notamment la scolarisation, le recyclage de la main-d'oeuvre et le développement culturel, et fournir davantage de services sociaux appropriés aux personnes défavorisées. Réunir un groupe chargé d'étudier toute l'activité fédérale présente et future dans les Territoires et conseiller le gouvernement sur les répercussions éventuelles de cette activité sur le développement politique, économique et social des Territoires.*

Coordination des activités du gouvernement fédéral

La politique du gouvernement en matière de développement du Nord pour 1971 - 1981, met surtout l'accent sur la nécessité de coordonner l'activité gouvernementale dans le Nord et c'est au ministre des Affaires indiennes et du Nord qu'échoit cette responsabilité. La coordination sera assurée par l'entremise du comité consultatif de la mise en valeur du Nord. Les priorités établies dans cet énoncé de politique exigent une certaine restructuration de ce comité et de ces sous-comités. En raison des responsabilités accrues de ce comité, plusieurs sous-comités et groupes de travail ont été créés.

Les quatre sous-comités du comité consultatif de la mise en valeur du Nord qui se sont réunis au cours de 1971 - 1972 sont les suivants :

Coordination - 4 réunions

Science et technique - 10 réunions

Transport - 6 réunions

Communications - 5 réunions

Des groupes spéciaux de travail ont été formés et chargés de certaines questions précises, notamment la recherche scientifique ou l'établissement de formules permettant d'évaluer le coût de la politique du gouvernement dans le Nord. Ce dernier groupe a été constitué après une déclaration du Cabinet à l'effet que les sommes consacrées à tous les programmes du Nord devraient faire l'objet d'une consultation inter-ministérielle régulière et détaillée entre tous les ministères et organismes intéressés, le Secrétariat du Conseil du Trésor et les deux gouvernements territoriaux.

Le comité de coordination

Une des principales préoccupations du comité de coordination a été le groupe spécial de travail établi pour étudier les moyens d'utiliser davantage, dans le Nord, la main-d'oeuvre autochtone. Ce groupe a travaillé en étroite collaboration avec le ministère du Travail, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration et la Commission de la Fonction publique.

Un autre groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour étudier le règlement qui doit être établi en vertu de l'application de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Des spécialistes du secteur privé ont été consultés au sujet de certaines questions.

Les autres études du comité ont porté sur les sujets suivants :

- la dérivation des eaux du réseau hydrographique du Mackenzie,
- le Programme Perspective-Jeunesse (P.P.-J.) dans le Nord,
- les opérations futures du réseau avancé de pré-alerte,
- le relevé archéologique du Canada, et
- la coordination des activités du gouvernement fédéral dans les T.N.-O. Il en est résulté l'établissement d'un comité de coordination à Yellowknife, sous la présidence du commissaire des T.N.-O.

Sous-comité de la science et de la technique

Le sous-comité de la science et de la technique a participé à l'établissement de nouvelles directives scientifiques concernant les recherches dans le Nord. Il y a eu des échanges scientifiques avec l'Union soviétique dans le cadre d'une entente générale et c'est ainsi que des scientifiques canadiens ont rencontré leurs homologues russes à Moscou en février 1972. Les échanges préliminaires au sujet des recherches dans l'Arctique ont eu lieu lorsqu'une délégation d'enquêteurs scientifiques, venue de la République fédérale d'Allemagne, a visité le Canada en août 1971, en même temps que l'Interagency Arctic Research Co-ordinating Committee, de Washington.

Des pourparlers ont été engagés au sujet des voies et moyens qui permettraient au Comité consultatif du Développement du Nord canadien d'accorder une aide aux programmes scientifiques qui ne tombent pas dans le cadre des programmes actuels du gouvernement.

Le Comité consultatif du Développement du Nord canadien coordonne présentement la préparation des publications scientifiques destinées au 5e Congrès international de la Fondation française d'études nordiques, qui se tiendra en France en 1973, et dont le thème sera : "Le pétrole et le gaz dans l'Arctique : problèmes et possibilités". Le Comité s'occupe également d'organiser la participation canadienne à cette conférence en envoyant directement des invitations individuelles.

Sous-comité des communications dans le Nord

L'effort principal du sous-comité des communications dans le Nord a visé à établir des plans en vue d'améliorer les télécommunications dans les Territoires.

Un second groupe de travail a été formé afin d'étudier les méthodes et moyens permettant de mettre sur pied des émissions radiophoniques communautaires dans les deux Territoires.

Le sous-comité a poursuivi son travail de coordination de la politique du gouvernement fédéral concernant les transports dans le Nord. Ce travail a porté sur certains problèmes précis qui se rapportent au réseau routier dans la vallée du Mackenzie et au ravitaillement en produits

pétroliers, des employés du gouvernement dans le Nord. Le sous-comité a aussi étudié les effets inesthétiques de la pollution dans l'Arctique. En tout, sept nouveaux groupes de travail et un groupe directeur sur les transports maritimes dans l'Arctique ont été formés et ont poursuivi leurs travaux tout au long de l'année.

Le groupe de consultation en matière économique

Le groupe de consultation en matière économique effectue des études sur les questions économiques générales et sur l'exploitation des ressources des Territoires, prépare des lignes de conduite et des projets et étudie les problèmes de main-d'oeuvre et de mobilité d'emploi.

Au cours de 1971, ce groupe a participé à divers projets et études dont une évaluation de l'offre et de la demande en matière de main-d'oeuvre au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, une évaluation de la question économique relative à la construction d'un pont enjambant le fleuve Mackenzie à Fort Providence (T.N.-O.) une analyse de rentabilité d'un agrandissement de l'aéroport de Coppermine et une évaluation des répercussions économiques pour la ville de Yellowknife, de la fermeture éventuelle des mines d'or.

Les autres projets comprenaient une analyse des avantages sociaux et économiques de la construction de pipe-lines de grand diamètre, une étude faite en collaboration avec une société - Conseil, une étude sur l'efficacité des programmes d'encouragement en vue de l'exploitation des ressources non renouvelables et une étude exécutée par un organisme - Conseil, sur la praticabilité de dresser un atlas bilingue du district de Mackenzie.

Subventions et allocations 1971 - 1972

| | |
|---|-------------|
| Subventions | ... |
| Affaires territoriales | ... |
| Culture indienne et esquimaude | \$12,789 |
| Expansion économique du Nord | ... |
| Arctic Institute of North America - Bibliographie de l'Arctique | \$30,000 |
| Expéditions scientifiques et recherches sur le Nord | 333,000 |
| Aide aux Chambers of Mines | 25,000 |
| Association pour la prévention des accidents dans les mines des T.N.-O. et du Yukon | 3,000 |
| Aide à la prospection | 51,465 |
| École de formation en industrie pétrolière | 30,000 |
| Aide à l'exploitation minière dans le Nord | 244,928 |
| ... | \$730,182 |
| Allocations | ... |
| Affaires territoriales | ... |
| Soins hospitaliers aux Indiens et aux Esquimaux (Yukon) | \$78,864 |
| Soins hospitaliers aux Indiens et aux Esquimaux (T.N.-O.) | 1,063,445 |
| Assurance-maladie des Indiens et des Esquimaux (T.N.-O.) | 3,372 |
| Expulsion des occupants illégitimes de Whiskey Flats (Yukon) | 2,010 |
| Programme spécial d'emploi d'hiver (Yukon) | 47,954 |
| Programme spécial d'emploi d'hiver (T.N.-O.) | 83,488 |
| Expansion économique du Nord | ... |
| Congrès international des géographes de 1972 | \$8,000 |
| Aménagement des terrains de camping et de pique-nique (Yukon) | 14,452 |
| Exploitation des terrains de camping et de pique-nique (Yukon) | 30,000 |
| Canadian Association of Petroleum Geologists | 10,000 |
| ... | \$1,341,585 |
| Total | \$2,071,767 |

Dépenses d'immobilisation par secteur 1971 - 1972

| | |
|---|--------------|
| Affaires territoriales | ... |
| Relations territoriales | \$2,801,859 |
| Services septentrionaux | 38,389 |
| Logement dans le Nord | 1,795,199 |
| Recherche scientifique sur le Nord | 16,901 |
| ... | \$4,652,348 |
| Expansion économique du Nord | ... |
| Coordination, planification et politique touchant le Nord | 705 |
| Eau, forêts et terres | 900,796 |
| Pétrole et minéraux | 29,586 |
| Routes et pistes d'atterrissage | 13,586,133 |
| ... | \$14,517,220 |
| Administration du programme | 113,282 |
| Total | \$19,282,850 |
| Dépenses d'exploitation par secteur | ... |
| Affaires territoriales | ... |
| Relations territoriales | \$907,419 |
| Services septentrionaux | 2,027,335 |
| Logement dans le Nord | 2,506,003 |
| Recherche scientifique sur le Nord | 455,397 |
| ... | \$5,896,154 |
| Expansion économique du Nord | ... |
| Coordination, planification et politique touchant le Nord | \$468,820 |
| Eau, forêts et terres | 9,540,653 |
| Pétrole et minéraux | 1,334,795 |
| Routes et pistes d'atterrissage dans le Nord | 3,706,190 |
| Programme écologique et social | 1,105,391 |
| ... | \$16,155,849 |
| Administration du programme | 1,399,923 |
| Total | \$23,459,926 |

Prêts et investissements 1971 - 1972

| Prêts | État au 1er avril 1971 | Sommes versées en 1971 - 1972 | Sommes remboursées 1971 - 1972 | État au 31 mars 1972 |
|--|------------------------|-------------------------------|--------------------------------|----------------------|
| Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest | \$30,026,778 | \$18,884,000 | \$1,394,351 | \$47,516,427 |
| Gouvernement du Yukon | 23,786,259 | 4,669,947 | 1,324,505 | 27,131,701 |
| Prêts aux petites entreprises (T.N.-O.) | 138,761 | 340,183 | 80,582 | 398,362 |
| Prêts aux petites entreprises (Yukon) | 258,479 | 361,932 | 106,559 | 513,852 |
| Prêts à la ville de Whitehorse | 1,604,282 | 150,000 | 71,851 | 1,682,431 |
| Prêts aux Esquimaux | 491,828 | 205,059 | 128,254 | 568,633 |
| Anvil Mining Corporation Limited | 163,282 | ... | 51,006 | 112,276 |
| ... | \$56,469,669 | \$24,611,121 | \$3,157,108 | \$77,923,682 |
| Investissements | ... | ... | ... | ... |
| Panarctic Oils Limited | \$20,283,750 | \$7,972,500 | ... | \$28,256,250 |
| Les Producteurs de l'Arctique canadien limitée | 401,000 | 250,000 | ... | 651,000 |
| ... | \$20,684,750 | \$8,222,500 | ... | \$28,907,502 |
| Total | \$77,154,419 | \$32,833,621 | \$3,157,108 | \$106,830,932 |

Table, see page 84.

Revenus selon le secteur et la source 1971 - 1972

| Affaires territoriales | Droits, licences et permis | Produits des ventes | Services et redevances de services | Revenus d'investissements | Remboursements des dépenses de l'année précédente | Divers | Total |
|---|----------------------------|---------------------|------------------------------------|---------------------------|---|------------------|---------------------|
| Relations territoriales | \$4,199 | \$23 | \$520 | \$3,853,933 | \$42,786 | \$1,319 | \$3,902,780 |
| Services septentrionaux | 17,142 | 6,256 | 1,089 | 6,061 | 523 | 15,185 | 46,256 |
| Recherches scientifiques sur le Nord | 484,348 | 365 | ... | ... | ... | ... | 484,713 |
| ... | \$505,689 | \$6,644 | \$1,609 | \$3,859,994 | \$43,309 | \$16,504 | \$4,433,749 |
| Expansion économique du Nord | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Planification, coordination et politique touchant le Nord | ... | ... | ... | ... | \$620 | ... | \$620 |
| Eaux, forêts et terres | \$451,766 | \$16,409 | \$4 | \$ | 3,620 | \$200 | 471,999 |
| Pétrole et minéraux | 6,323,789 | 12,236 | 6,478 | 5,533 | ... | 490,326 | 6,838,362 |
| Routes et pistes d'atterrissage | 4,790 | ... | 1,218 | 5,711 | 225,140 | 442 | 237,301 |
| ... | \$6,780,345 | \$28,645 | \$7,700 | \$11,244 | \$229,380 | \$490,968 | \$7,548,282 |
| Total | \$7,286,034 | \$35,289 | \$9,309 | \$3,871,238 | \$272,689 | \$507,472 | \$11,982,031 |

Table, see page 86.

Répartition des revenus selon le secteur 1971 - 1972

| Secteur | Pourcentage du Total |
|--|----------------------|
| Relations territoriales | 32.6 |
| Services septentrionaux | .4 |
| Recherche scientifique sur le Nord | 4.0 |
| Planification, coordination, et politique touchant le Nord | .0 |
| Eau, forêts et terres | 3.9 |
| Pétrole et minéraux | 57.1 |
| Routes et pistes d'atterrissage | 2.0 |
| Total | 100.0 |

Répartition des dépenses d'exploitation

| ... | |
|---|----------------------|
| Secteur | Pourcentage du Total |
| Relations territoriales | 3.9 |
| Services septentrionaux | 8.6 |
| Logement dans le Nord | 10.7 |
| Recherche scientifique sur le Nord | 1.9 |
| Planification, coordination et politique touchant le Nord | 2.0 |
| Eau, forêts et terres | 40.7 |
| Pétrole et minéraux | 5.7 |
| Routes et pistes d'atterrissage | 15.8 |
| Programme écologique et social | 4.7 |
| Administration du programme | 6.0 |
| Total | 100.0 |

Programme de l'organisation administrative

Programme de l'organisation administrative

Le Programme de l'administration du Ministère oriente la politique générale du Ministère et assure les services techniques, administratifs et consultatifs pour les trois principaux programmes : conservation, affaires indiennes et esquimaudes et développement du Nord. L'administration du bureau du Ministre, du sous-ministre et des sous-ministres adjoints et de leur personnel fait partie de ce programme qui comprend également les principaux services centraux, notamment les services administratifs, le contentieux, l'information, les finances et la gestion, le personnel, l'appréciation de la gestion des programmes et la Division des relations parlementaires et du secrétariat du Ministère. Relèvent également de ce programme, la Direction des services techniques qui assure les services de génie et d'architecture du Ministère et les services techniques de la gestion du matériel.

La Division des Services administratifs a la responsabilité des services des locaux et de l'administration centrale, des services sténographiques, des centres de dossiers, des manuels et des directives ainsi que des services de communications. La bibliothèque du Ministère relève également de cette Division et, cette année, elle a été complètement rénovée afin de servir plus efficacement le personnel et les chercheurs.

Les machines à écrire à contrôle électronique (Alphatext) font désormais partie de l'équipement du Ministère et sont largement utilisées. Un système amélioré de contrôle a permis de réduire de \$250,000 les frais de téléphone. Le contentieux du Ministère est assuré par le ministère de la Justice qui y affecte le personnel nécessaire. Les retards considérables accumulés au cours des années précédentes dans le domaine juridique sont maintenant rattrapés plus rapidement malgré un personnel moins nombreux.

La Direction de la gestion financière applique la politique du Ministère en matière de finances, de planification et d'administration et fournit les services consultatifs de gestion, de statistique et d'informatique aux programmes en cours. Une nouvelle division réunissant les services de gestion financière a été constituée par la fusion de l'ancienne Division des services de gestion financière et celle de la comptabilité. Cette transformation a pour but d'améliorer la gestion financière au sein du Ministère.

La Division de l'analyse des programmes a entrepris l'étude des méthodes d'appréciation des résultats des programmes et fournit conseils et aide dans ce domaine afin de mettre au point une

formule qui permettra d'établir dans quelle mesure les objectifs fixés ont été atteints.

La Division de la statistique du Ministère a mis à jour le catalogue des données statistiques qui fournit la liste de toutes les données emmagasinées au centre de la statistique. On a terminé les tableaux de l'enquête de 1969 sur les bandes des réserves indiennes pour chacune des régions et des tableaux abrégés ont été dressés pour tout le Canada. Le travail d'étude et de calcul de l'enquête sur la main-d'oeuvre des Territoires du Nord-Ouest se poursuit, tout comme celui de l'enquête de 1971 sur le logement des Indiens. De même, les méthodes d'échantillonnage pour l'enquête sur les visiteurs des parcs nationaux sont en cours de préparation.

La Division de l'informatique a créé et utilisé douze nouveaux systèmes et a apporté des modifications et des améliorations aux systèmes déjà en vigueur. Des analyses scientifiques et mathématiques ont été exécutées par la Section de la science de la gestion afin de fournir les données analytiques nécessaires à la gestion des programmes. Dans le cadre du programme de formation de perforeurs indiens, 38 autochtones ont reçu une formation de travailleurs qualifiés dans ce domaine.

En 1971 - 1972, un total de 4,653 employés ont suivi des cours offerts par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, les universités, les collèges et autres établissements d'enseignement. Dix-sept candidats ont obtenu un congé afin de poursuivre des études universitaires à temps complet et 452 personnes ont reçu une aide pécuniaire pour des cours suivis après les heures normales de travail. Le coût de la formation pour cette année financière s'est élevé approximativement à \$685,177.

Le conseiller scientifique du Ministère préside le comité de recherche, représente le Ministère aux réunions des importants comités scientifiques inter-ministériels et conseille le Ministère sur toutes les questions scientifiques et connexes. Il recueille les données sur les découvertes scientifiques faites au Canada et dans les autres pays et qui peuvent intéresser le Ministère. À la suite de consultations avec d'autres ministères, le projet de création d'un laboratoire de recherche à Igloolik (T.N.-O.) a été présenté et approuvé.

La Division des relations parlementaires prépare les réponses aux questions soulevées en Chambre et adressées au Ministère et se charge de l'enregistrement et de l'étude de tous les décrets du Conseil et autres documents du Cabinet qui entrent au Ministère ou qui en sortent. Lors de la

troisième session de la 28ième Législature, 228 questions ont été adressées au ministre des Affaires indiennes et du Nord, soit 9.5 pour cent de toutes les questions posées en Chambre. Des réponses ont été apportées à toutes. Quarante-neuf demandes de documents, soit 18 pour cent de toutes celles présentées au cours de la session, ont été soumises au Ministère.

Le secrétariat du Ministère coordonne l'activité du ministère au sujet de la correspondance et des questions connexes. Au cours de l'année, cette Division a répondu à 8,434 lettres adressées au Ministre.

Le conseiller en matière de personnel assure au Ministère les services relatifs aux questions d'affectation du personnel et de relations de travail. Au cours de l'année, le nombre d'employés permanents du Ministère est passé de 7,521 à 7,883. Afin de répondre aux besoins et de maintenir le niveau d'emploi, il a fallu prendre plus de 3,100 décisions touchant le personnel. De ce nombre, 1,900 consistaient en des nominations de personnes appartenant au secteur privé et passant au service de la Fonction publique, tandis que les autres décisions avaient trait à des mutations à l'intérieur de la Fonction publique.

Une Section de la sécurité a été créée pour étudier et améliorer les mesures de sécurité au sein du Ministère.

Un nouveau programme de relations de travail a été mis sur pied afin d'encourager la création de comités de consultation administration-syndicat au niveau local. Plusieurs de ces comités existent déjà. Toujours au cours de cette année, les fonctionnaires responsables des relations de travail et autres membres du personnel du Ministère ont collaboré avec les représentants du Conseil du Trésor durant la négociation de conventions collectives.

Cinquante comités de la santé et de la sécurité du travail sont actuellement à l'oeuvre dans les bureaux du Ministère. En vertu du code canadien sur la sécurité du travail, quatre importants contrôles de sécurité ont été effectués, au nom du Ministère, par des responsables régionaux de la sécurité du ministère du Travail du Canada et des recommandations ont été présentées afin d'améliorer la sécurité et la santé du personnel affecté à la suppression des incendies de forêts au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au parc national Wood-Buffalo.

La Division de la classification et de la rémunération a pris 4,294 décisions touchant la classifica-

tion tant à l'administration centrale que dans les bureaux régionaux. Neuf séances de formation en matière de classification à l'intention des cadres ont eu lieu à Ottawa et aux bureaux de l'administration régionale. Environ 200 employés supérieurs ont maintenant une formation dans ce genre de travail.

Le conseiller en information publique fournit les renseignements requis par le public et assure les services de relations avec le public pour tous les programmes. Chacun des trois principaux programmes : Affaires indiennes et esquimaudes, développement du Nord et conservation, possède une équipe de spécialistes à laquelle s'ajoutent des services centralisés dans le domaine de l'audiovisuel, de l'impression, des arts graphiques, de la conception des éditoriaux et de l'administration.

La Section de la distribution des publications possède plus de 2,000 ouvrages de diverses sortes. Au cours de l'année financière, cette section a répondu à plus de 150,000 demandes du grand public.

Durant cette même année, on a procédé à la réorganisation méthodique de la Division afin qu'elle puisse fournir des services plus rapides et plus efficaces dans les deux langues officielles pour tous les programmes, tant à l'administration centrale que dans les régions.

La Direction des services techniques fournit les conseils et les services techniques nécessaires aux programmes du Ministère et possède un personnel d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes, d'architectes paysagistes et autres experts techniques dans plus de 30 disciplines ou spécialités. Parmi les activités spécialisées, il y a les travaux de restauration effectués sur les lieux historiques et les travaux portant sur la recherche en matière de techniques et de matériaux anciens; la gestion du matériel et la logistique dans les régions nordiques et isolées; la surveillance et la prévention des incendies; la gestion de l'équipement; l'évaluation des biens fonciers : la cartographie et la photographie aérienne avec interprétation de toute sorte; le génie et l'architecture maritimes; les services de construction et de conception de bâtiments et d'installations dans le Grand Nord; la planification communautaire pour les autochtones; la planification spécialisée dans le cadre des parcs nationaux et des lieux historiques et, enfin, l'ingénierie et l'architecture dans leur rapport avec l'environnement.

Les services ainsi fournis embrassent trois grands secteurs : la planification et la conception, la construction, ainsi que les services techniques et professionnels généraux. Les travaux portent sur

une gamme très variée d'ouvrages, notamment les plans d'une région, d'un emplacement ou d'une agglomération; les constructions de toute sorte, les logements, les routes, les réseaux de services publics; les projets et les ponts de génie maritime. Cette Direction est également chargée de la supervision des travaux tant dans les régions urbaines que dans les régions isolées du Canada. Le rôle des spécialistes porte sur les mesures d'entretien préventif, l'achat et l'entreposage des matériaux, les réseaux et systèmes de contrôle vérifiés à l'ordinateur et des travaux variés entrepris en collaboration avec les organismes nationaux et internationaux.

La Direction des services techniques assume d'importantes responsabilités dans le cadre des programmes d'investissement du Ministère. *Voici quelques exemples de projets entrepris par cette Direction* : - Fin d'importants travaux d'aménagement à Frobisher Bay, dont la construction de 152 appartements d'habitations disposées en rangées, d'un hôtel, d'un centre commercial et récréatif pour la somme approximative de \$8 millions. - Important chantier de construction à Schefferville qui fournira 106 maisons dotées de toutes les installations pour les familles indiennes. Coût : \$2.6 millions. - Construction d'écoles et autres installations connexes pour familles indiennes et esquimaudes vivant dans un grand nombre de localités du nord du Québec et de l'est de l'Arctique. - Mise en oeuvre d'un programme spécialisé de construction scolaire à la journée dans le nord de l'Ontario, conçu afin de fournir plus de possibilités d'embauche et de formation à la population indienne des localités voisines. - Adoption d'une nouvelle politique de la gestion de l'outillage pour tout le Ministère. Ce système doté d'ordinateurs fournit tous les renseignements sur le coût de l'exploitation et de l'entretien. - Phases finales, d'une étude spéciale, sur les routes du Nord, effectuée par un groupe d'experts de plusieurs disciplines et appartenant à divers ministères du gouvernement. Cette étude met l'accent sur l'importance à accorder aux facteurs esthétiques et écologiques dans la planification, la conception et la construction des routes dans le Grand Nord. - Mise en marche d'un inventaire de tout le réseau routier des réserves indiennes afin d'établir les normes d'entretien et de reconstruction. - Participation active à un groupe de travail spécial chargé de préparer un programme complet à long terme en vue de l'aménagement de tous les parcs et lieux historiques.

